

Rapport d'activité semestriel : JUIN 2010

Crédit Agricole Brie Picardie

Sommaire

1. Gouvernance	3
2. Activité	5
3. Résultats Financiers	7
4. Gestion des risques	9
5. Dispositif de contrôle interne	14
6. Tendances récentes et perspectives	15
7. Comptes consolidés au 30 Juin 2010	17
8. Rapport des commissaires aux comptes	59
9. Déclaration du responsable	60

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE

500, rue Saint-Fuscien - 80095 AMIENS Cedex 3
Société coopérative à personnel et capital variable
RCS AMIENS 487 625 436

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) de la Caisse Régionale est coté au second marché d'Euronext sous le code ISIN FR0010483768.

Au 30 juin 2010, au service de 1 027 044 clients, la Caisse Régionale compte :

- 222 agences de proximités,
- 8 Pôles Professionnels,
- 3 Pôles Habitat,
- 5 agences Banque Privée
- 5 Centres d'Affaires Entreprises
- 3 Centres d'Affaires Promotion Immobilière
- 3 Centres d'Affaires Collectivités Publiques

Internet Mobile



m.ca-briepicardie.fr

Internet



www.ca-briepicardie.fr

Fil service



0 969 392 392

Serveur vocal Filvert



0 897 650 080

Fil assur



0 969 390 010

Fil crédit



0 969 360 660

Fil bourse



0 969 323 460

Coût des communications : 0897 : appel à 0,60 euros TTC/appel maxi.

Internet : coût de la communication au tarif en vigueur selon opérateur. Internet Mobile : tarif en vigueur, hors frais de communication.
0969 : appel non surtaxé.

1 • Gouvernance

1.1 - Membres du Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie

Au 31 mars 2010

NOM	Prénom	Fonction
PROFFIT	Guy	Président
DUBOIS	Denis	Président Délégué
LE GRAND	Philippe	Vice Président
BERTHE	Antoine	Membre du bureau
COUVREUR	Roland	Membre du bureau
DUFOUR	Georges	Membre du bureau
GREGOIRE	Patrice	Membre du bureau
HACHE	Hervé	Membre du bureau
DE LAMARLIERE	Jean	Membre du bureau
MARTY	Jean-Louis	Membre du bureau
MULLOT	Christian	Membre du bureau
THEVENOT	Pierre-Marie	Membre du bureau
BIZOUARD	Bernard	Administrateur
BOLLET	Francine	Administrateur
BOUCHER	Didier	Administrateur
BRULIN	Jean-Pierre	Administrateur
COURTIER	Alain	Administrateur
CROUX	Emmanuel	Administrateur
DE WAAL	Philippe	Administrateur
LESIEUR	Alain	Administrateur
GARNIER	Jérôme	Administrateur
HERTAULT	Claude	Administrateur
LEVESQUE	Bruno	Administrateur
TRUPTIL	Jean-Louis	Administrateur

1.2 Cadres de Direction

Patrick CLAVELOU

Directeur Général

Didier GOY

Directeur Général Adjoint

Christophe GRIFFART

Jean-Louis HOUEL

Joseph LALISSE

Guy POYEN

1.3 Présentation du Conseil

La Caisse Régionale est administrée par un Conseil d'Administration composé de 24 membres au maximum pris parmi les sociétaires et nommés par l'Assemblée Générale.

Les administrateurs sont nommés pour trois ans. L'âge limite pour exercer les fonctions d'administrateurs a été progressivement ramené à 65 ans conformément à l'article 17 des statuts de la Caisse Régionale.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est également régi par les statuts. Il se réunit toutes les fois que les circonstances l'exigent et en général une fois par mois.

Au cours du premier semestre 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni à 6 reprises, et le Comité d'Audit à 2 reprises.

1.4 Présentation des Comités

Les principaux Comités mis en place par la Caisse Régionale sont les suivants :

- Le Comité de Contrôle Interne
- Le Comité Financier
- Le Comité des Risques
- Le Comité des Prêts.

Ces instances assurent la mesure et la surveillance des risques selon leur nature (marché, taux, contrepartie...).

2 • Activité

2.1. Activité Commerciale

ACTIVITE COLLECTE

Le total Collecte s'élève à 20,2 milliards d'euros à fin juin 2010, en progression de 6,9 % comparé au 30 juin 2009.

La collecte monétaire représente près de 4,4 milliards d'euros, en hausse de 16,7 % par rapport à la même période en 2009. Principale composante de la collecte monétaire, les dépôts à vue de la clientèle progressent de 16,1 %. Dans un contexte de taux défavorable à l'épargne monétaire, les Dépôts A Terme affichent quant-à-eux, une diminution de 5,4 %. Parallèlement, le développement d'activité auprès de la clientèle « grands comptes » engendre une augmentation significative des encours de Certificats de Dépôts Négociables qui progressent de 232,9 millions d'euros. L'épargne bancaire est en progression de 6,3 % sur un an pour atteindre 8,7 milliards d'euros à fin juin 2010. A noter l'évolution de 5,5 % des encours de livrets qui s'explique essentiellement par l'accroissement de 8,5 % du total des encours de collecte positionnés sur le livret A et le livret de développement durable. De même, l'épargne logement progresse de 5,1 %, traduction directe du regain d'intérêt pour ces produits compte tenu des avantages liés.

La collecte tierce, en progression de 2,3 % par rapport au 30 juin 2009, recouvre des évolutions contrastées. D'une part, dans un contexte de marchés boursiers fluctuants, les encours OPCVM affichent une diminution de 8,5 %. D'autre part, la dynamique commerciale mise en œuvre sur l'assurance vie, qui s'est appuyée sur deux émissions d'Unités de Compte Obligataires et un taux minimum garanti sur les fonds euros en 2010, a engendré une croissance de 6,6 % des encours qui atteignent 5,5 milliards d'euros au 30 juin 2010.

ACTIVITE CREDITS

A fin juin 2010, le total des créances est de 14,8 milliards d'euros, en progression annuelle de 7,5 %, traduction de l'engagement de la Caisse Régionale pour accompagner les projets immobiliers et les financements professionnels de ses clients et nouveaux clients.

Dans ce contexte, le montant des réalisations crédits à moyen et long terme s'élève à 1,6 milliard d'euros, en progression significative de 55,4 % par rapport à la même période en 2009.

• HABITAT

Les réalisations habitat augmentent de 108,7 % par rapport au premier semestre 2009 qui avait été particulièrement atone. Ce doublement d'activité s'inscrit dans une démarche volontariste de la Caisse Régionale et s'appuie sur une gamme de financements attractive, articulée autour de l'optimisation des crédits spécifiques et réglementés tels que l'éco prêt à taux zéro ou le prêt épargne logement. De plus, une campagne de communication massive sur l'ensemble du territoire et la mise en œuvre d'un nouveau processus crédit basé sur le principe d'un dossier interne dématérialisé ont largement contribué à ce succès.

L'encours habitat a progressé de 8,8 %, pour atteindre 8,7 milliards d'euros au 30 juin 2010.

• CONSOMMATION

Les crédits à la consommation qui avaient connu une dynamique particulièrement positive en 2009 retrouvent un rythme d'évolution plus modéré avec une croissance des réalisations de 0,6 % par rapport au premier semestre 2009.

• PROFESSIONNELS

Au premier semestre 2010, dans un environnement encore marqué par la persistance de difficultés dans la plupart des grandes filières économiques, le Crédit Agricole Brie Picardie a continué de s'impliquer

fortement dans le financement des besoins d'investissement et de trésorerie de ses clients professionnels. Cette implication se matérialise notamment par le renforcement de la présence auprès des chambres consulaires et des plates formes d'initiative locale. De même, la Caisse Régionale s'investit dans les nombreuses manifestations en faveur de la création et de la transmission d'entreprise, en témoigne par exemple la participation aux jurys régionaux du concours Talents organisé par les boutiques de gestion.

Les réalisations de crédits moyen et long terme sur le marché des professionnels sont ainsi en hausse de 49 %.

Par ailleurs, nombre de personnes souhaitant créer leur entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale, se sont tournées vers le statut d'auto-entrepreneur. Cet engouement a retenu toute l'attention du Crédit Agricole Brie Picardie qui place ces nouveaux entrepreneurs au cœur de ses préoccupations, en leur proposant une offre de bienvenue spécifique répondant au mieux à leurs attentes.

• AGRICULTURE

Dans une période difficile au cours de laquelle les prix des matières premières agricoles sont restés sur des niveaux bas, le premier semestre 2010 a été caractérisé par la mise en place effective des dossiers de prêts bonifiés liés au plan de soutien à l'agriculture initié par les pouvoirs publics en 2009. Ces réalisations exceptionnelles représentent plus de 20 millions d'euros et expliquent la hausse des réalisations de crédits à l'agriculture de 26,2 % par rapport au premier semestre 2009.

• ENTREPRISES ET COLLECTIVITES PUBLIQUES

Dans un contexte de convalescence de l'économie, le marché des Entreprises affiche un dynamisme marqué. Le montant des réalisations de crédits, en hausse de 4,2 %, profite d'une campagne commerciale sur le thème du financement, témoignage de l'engagement du Crédit Agricole Brie Picardie à soutenir l'économie locale.

De plus, fort de ses synergies centres d'affaires / banque privée, le Crédit Agricole Brie Picardie allie accompagnement des cédants dans leur gestion de patrimoine, et conseil aux dirigeants sur les mécanismes et l'optimisation des schémas de transmission.

Enfin, le 20 mai dernier, la Caisse Régionale est passée à l'heure chinoise le temps d'une conférence. Avec Eurochallenge, son partenaire pour l'accompagnement commercial international des entreprises, elle a pu proposer aux participants un dispositif original comprenant rendez-vous d'affaires et visite de l'Exposition Universelle de Shanghai.

Le nombre de dossiers de financement réalisés avec les Collectivités Publiques a fortement augmenté durant le premier semestre avec plus de 200 dossiers, en progression de presque 90%. Cette très forte activité commerciale est due à une grande compétitivité des offres proposées aux petites et moyennes collectivités et à la mobilisation des équipes spécialisées.

En millions d'euros	30/06/2009	30/06/2010	Var.	2 ^e trim. 2009	2 ^e trim. 2010	Var
Encours de collecte	18 923	20 227	1 304	267	105	- 162
dont collecte monétaire	3 741	4 368	627	164	132	- 32
dont collecte épargne	8 202	8 718	516	- 17	57	74
dont collecte tierce	6 980	7 141	161	120	- 84	- 204
Encours des créances	13 737	14 766	1 029	106	264	158
dont trésorerie	1 309	1 299	- 10	- 13	12	25
dont équipement*	4 454	4 794	340	40	37	- 3
dont habitat	7 974	8 673	699	79	215	136

* y.c export & autres

ACTIVITE ASSURANCES

Après une année 2009 axée sur l'aménagement de l'offre multirisques habitation et la refonte des produits santé et garantie des accidents de la vie, le Crédit Agricole Brie Picardie, via sa filiale PACIFICA, a poursuivi ses innovations. Pour toujours mieux satisfaire la clientèle, il lance une nouvelle offre automobile « sur mesure ».

L'offre est construite autour des besoins du client, ce qui lui permet de faire son propre arbitrage entre le niveau de couverture et le prix. En

plus de proposer des évolutions majeures telles que les avantages petits rouleurs et des prix toujours plus attractifs, le Crédit Agricole Brie Picardie récompense la fidélité des bons conducteurs tout en développant une politique jeunes conducteurs basée sur la prévention, avec la réalisation de stages post permis.

Dans ce contexte, le portefeuille IARD marque une évolution de 5,1 % du nombre de contrats « assurance auto » et « assurance multirisques habitation » au 30 juin 2010 par rapport au 30 juin 2009.

Concernant les assurances de personnes, l'encours des contrats est en progression de 3,7% par rapport au 30 juin 2009.

LES SERVICES BANCAIRES

Au premier semestre 2010, le Crédit Agricole Brie Picardie a déployé sa carte M6 Mozaïc, poursuivant ainsi son ambition de devenir leader dans la première bancarisation en Dépôts A Vue (DAV) et en primo équipement de carte de paiement sur le marché des jeunes.

Pour valoriser cette offre et ainsi développer et fidéliser la clientèle jeune, il propose désormais un nouveau visuel TWILIGHT à l'occasion de la sortie du 3^{ème} chapitre de la saga et crée ainsi l'évènement auprès de l'ensemble des jeunes.

Par ailleurs, l'engouement pour la carte CARTWIN (Carte multi applicative donnant le choix aux clients de payer leurs achats, soit comptant, soit à crédit, chez tous les commerçants) se confirme avec une évolution sur un an de plus de 18 % du nombre de porteurs de carte.

Au global, l'activité sur les moyens de paiement se caractérise par 538 203 cartes bancaires pour plus de 7,7 millions d'opérations de retrait et plus de 34,4 millions d'opérations de paiement réalisées au cours du premier semestre 2010.

2.2. Ressources Humaines

Au 30 Juin 2010, les effectifs de la Caisse Régionale s'élèvent à 2630 ETP (Equivalents Temps Plein), soit une réduction en année mobile de près de 80 ETP dans la continuité des synergies attendues suite à la fusion des Caisses Régionales d'origine.

La réorganisation des réseaux commerciaux et des plateformes téléphoniques et la phase de lancement de la Banque Privée passées, pour mieux répondre aux attentes des clients et d'une réglementation de plus en plus prégnante, les équipes se stabilisent, développent leurs connaissances et compétences et adaptent leurs temps de travail aux habitudes des clients. Pour se faire :

- la Caisse Régionale a créé une « agence école » ayant pour objectifs d'intégrer les nouveaux collaborateurs et de former les commerciaux agences à l'ensemble des facettes de leur métier actuel ou futur : technicité des produits et services, aptitudes commerciales et traitement des données,

- et 6 agences « urbaines » sont maintenant ouvertes 6 jours sur 7.

Durant ce premier semestre, trois accords d'entreprises, relatifs à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, à l'intéressement et au plan d'épargne entreprise, ont été conclus avec les représentants du personnel.

Dans un souci d'anticipation des départs des « papy boomers » et d'intégration de nouveaux collaborateurs, la Caisse Régionale poursuit une politique active de relations écoles à travers la participation aux différents forums (Ecole Supérieure de Commerce d'Amiens, LaSalle Beauvais...), et l'intégration de jeunes en stage (200 stagiaires) et en alternance (75 jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Au cours du 1er semestre 2010, nonobstant la crise économique, environ 500 personnes ont été reçues en entretien individuel ou collectif et 42 ont été embauchées en contrat à durée indéterminée dont 39 dans les métiers commerciaux.

2.3. Vie mutualiste et implication territoriale

Temps fort de la vie mutualiste, le premier semestre 2010 a été marqué par la tenue des assemblées générales des 91 Caisses Locales. Près de 15 000 sociétaires et clients ont participé à ces 69 réunions publiques centrées sur deux thèmes légitimes au regard des engagements de la Caisse Régionale : l'utilité sociale du Crédit Agricole et « Ressources naturelles : des solutions pour demain ». Ce dernier proposait un panorama saisissant de la diversité, de la richesse et de la créativité des solutions imaginées par nos partenaires et clients pour valoriser les ressources naturelles dont regorge notre territoire. En cette période économique difficile, le rôle primordial de capteur et de relais d'informations que jouent les 960 administrateurs de Caisses Locales se révèle toujours plus important. Ainsi, la Caisse Régionale a mis en place à leur attention un plan de formation dont 84 d'entre eux ont déjà bénéficié à ce jour.

En ce début d'année, le Crédit Agricole Brie Picardie continue de s'affirmer comme la banque partenaire de son territoire. En poursuivant ses concours aux grandes institutions et événements sportifs ou culturels de la région et en soutenant différentes actions tournées vers le tourisme et le patrimoine, la Caisse Régionale contribue à dynamiser et valoriser les espaces ruraux et urbains tout en créant du lien social et participe à l'essor des entreprises touristiques de son territoire. En témoigne, le soutien apporté à des manifestations telles que le Festival de l'Oiseau à Abbeville, le festival Django Reinhardt à Samois sur Seine et le festival des Forêts de Compiègne.

Illustration de l'idéal mutualiste, le fonds d'initiative locale géré par le réseau de Caisses Locales a lui aussi été particulièrement actif durant ce premier semestre. Ses interventions concernent des domaines variés allant de l'aménagement paysager d'une parcelle des Hortillons d'Amiens dans le cadre de la manifestation « Imaginez maintenant », à l'acquisition d'un véhicule pour le portage des repas aux personnes âgées de Coulommiers en passant par l'achat de matériel de projection pour l'organisation de fêtes et spectacles médiévaux à Crèvecœur le Grand. Sur le premier semestre, ce fonds d'initiative locale a soutenu 43 projets, dont 24 se rapportant au domaine social. Relevant de ce domaine, un thème directeur « Emploi solidarité » a été retenu pour l'année 2010. Les dossiers afférents bénéficient en effet de conditions de financement et d'un soutien logistique particuliers, marquant la volonté de la Caisse Régionale de mettre en œuvre ses valeurs mutualistes de proximité, de responsabilité et de solidarité. Compte tenu de la conjoncture économique difficile, une ligne humanitaire spécifique a également été ouverte pour 2010.

3 • Résultats Financiers

3.1 Les Comptes Sociaux

3.1.1. Le Compte de Résultat

Le Produit Net Bancaire à fin juin 2010 s'élève à 299,3 millions d'euros en hausse de 17,1 % par rapport à celui enregistré à la même époque en 2009.

Le Produit Net Bancaire issu de l'activité clientèle constitué de la marge d'intermédiation globale, des commissions de collecte, des services et des commissions d'assurances se situe en juin 2010 à 249,2 millions d'euros en augmentation de 13,4 % par rapport à juin 2009.

La marge d'intermédiation globale est de 144,4 millions d'euros en progression de 25,2 % par rapport à juin 2009, et les commissions assises sur les encours de la collecte en assurance vie et valeurs mobilières sont en progression de 1,4 % sur cette même période. En parallèle, les produits issus des services bancaires & accessoires s'élèvent à 55,7 millions d'euros dont 48,5 millions d'euros issus des offres concernant les services liés à la Banque au quotidien (moyens de paiement, comptes services...). La contribution des services et accessoires représente 22,3 % du Produit Net Bancaire d'activité clientèle à fin juin 2010.

L'activité assurances, quant à elle, dégage des produits en augmentation de 6,3 %, en ligne avec le développement commercial qui la caractérise.

Au 30 juin 2010, les produits issus du portefeuille titres ont progressé de 40,7 % par rapport à l'an dernier à la même époque, augmentant leur contribution au développement du Produit Net Bancaire.

Les Charges de Fonctionnement Nettes représentent 138,6 millions d'euros à fin juin 2010 et sont en baisse de 1,4 % sur un an. A ce titre, les stricts salaires et charges sont en retrait de 4,1% par rapport à juin 2009 et les autres charges d'exploitation nettes (hors charges de personnel) sont en réduction de 2,2 % par rapport à juin 2009, concrétisant l'amélioration des processus bancaires. Elles intègrent les premiers coûts liés à la construction du système d'information unique à vocation nationale à hauteur de 3 millions d'euros.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'établit à 160,7 millions d'euros. En parallèle, le Crédit Agricole Brie Picardie a poursuivi sa politique prudente en matière de risques qui s'est traduite par un taux de créances douteuses et litigieuses stables à 2,3 % et un taux de couverture de 73,6 %. Le coût du risque s'élève ainsi à 28,7 millions d'euros.

Après intégration de la charge fiscale, le résultat net social s'établit à 86,5 millions d'euros contre 73,4 millions au 30 juin 2009.

Chiffres Clés Sociaux

En millions d'euros	juin-10	juin-09	Var en %
Produit Net Bancaire	299,3	255,7	17,1 %
Dont Produit Net Bancaire d'Activité	249,2	219,8	13,4 %
Charges de Fonctionnement Nettes	138,6	140,5	- 1,4 %
Résultat Brut d'Exploitation	160,7	115,2	39,6 %
Résultat Net	86,5	73,4	17,9 %

3.1.2. Le Bilan

Le bilan du Crédit Agricole Brie Picardie s'élève au 30 juin 2010 à 18,3 milliards d'euros et progresse de 3,3 % par rapport à décembre 2009.

Les capitaux propres à 2,1 milliards d'euros représentent 11,4 % du bilan et sont composés principalement :

- du capital social pour un montant de 277,3 millions d'euros. Le capital social se décompose d'une part, en Parts Sociales pour un montant de 124,8 millions d'euros, et d'autre part, en Certificats Coopératifs

d'Investissements (CCI) et Certificats Coopératifs d'Associés (CCA) pour un montant de 152,5 millions d'euros.

- des primes et réserves pour un montant de 1 721,5 millions d'euros.

3.2 Les Comptes consolidés

Le bilan et les résultats consolidés s'obtiennent après agrégation du bilan et des résultats sociaux de la Caisse Régionale Brie Picardie à ceux de l'ensemble des 91 Caisses Locales et des 2 filiales de la Caisse Régionale (S.A. Immobilière de Picardie, S.A.R.L. Société Picarde de Développement) et après élimination des opérations réciproques et retraitements de consolidation aux normes IFRS.

3.2.1. Le Résultat consolidé

Au 30 juin 2010, le Produit Net Bancaire consolidé s'établit à 299,5 millions d'euros en augmentation de 18,4 %.

- Le produit net des intérêts et charges assimilés s'élève à 151,7 millions d'euros, contre 126,8 millions d'euros en juin 2009, soit une progression de 24,9 millions d'euros.
- Les commissions nettes atteignent 117,1 millions d'euros en hausse de 5,7 %.
- Les gains et pertes sur actifs et instruments financiers représentent 29,2 millions d'euros soit un quasi doublement.
- Les autres produits nets d'activité augmentent de 0,8 million d'euros.

Les charges de fonctionnement nettes s'inscrivent en baisse de 1,4 %.

Concernant les charges de personnel, les principaux postes sont les salaires et traitements qui représentent 42,7 millions d'euros au 30 juin 2010, et les autres charges sociales de 16,6 millions d'euros.

Le Résultat Brut d'Exploitation se situe à 159,9 millions d'euros, en hausse de 43,6 %.

Le coût du risque est en augmentation de 96,3 %, et atteint près de 29 millions d'euros.

Après traitement de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net (part du Groupe) est de 93,4 millions d'euros contre 70,8 millions d'euros en juin 2009, soit une hausse de 32,1 %.

Chiffres Clés Consolidés

En millions d'euros	juin-10	juin-09	Var en %
Produit Net Bancaire	299,5	252,9	18,4 %
Charges de Fonctionnement Nettes	139,6	141,5	- 1,4 %
Résultat Brut d'Exploitation	159,9	111,4	43,6 %
Résultat Net	93,4	70,8	32,1 %

3.2.2. Le Bilan consolidé

Au 30 juin 2010, le total bilan consolidé atteint près de 18,4 milliards d'euros, supérieur de 565,1 millions d'euros à celui du 31 décembre 2009.

Les évolutions sur les postes significatifs par rapport à décembre 2009 sont les suivantes :

- A L'ACTIF DU BILAN : les opérations avec la clientèle pour un montant de 14,7 milliards d'euros représentent 80,3 % du bilan, et sont en progression de 520,2 millions d'euros suite à la dynamique de l'activité « prêts à la clientèle » sur ce premier semestre.
- AU PASSIF DU BILAN : les dettes envers les établissements de crédit, composées essentiellement par les avances accordées par Crédit Agricole S.A., diminuent de 0,5 % et les dettes envers la clientèle sont inférieures de 1 % et représentent 22,5 % du bilan. Les dettes

représentées par un titre augmentent quant à elles de 642,5 millions d'euros, traduisant le développement du refinancement interbancaire sous forme de Titres de Créances Négociables.

Les capitaux propres consolidés (part du Groupe) s'élèvent à 2,2 milliards d'euros au 30 juin 2010.

Le CRD (Capital Requirements Directive) mesure la capacité des établissements de crédit à assurer une couverture minimale, par les fonds propres, des risques crédit, de marché et opérationnels. Fixé au minimum à 8 %, le ratio CRD du Crédit Agricole Brie Picardie est de 15,48 % au 31 décembre 2009, dernière donnée disponible.

3.3. Participations et Filiales

L'ensemble des participations, parts d'entreprises liées et comptes courants bloqués, s'élève à 1024,1 millions d'euros à fin juin 2010.

FILIALES PROPRES

Les principales filiales du Crédit Agricole Brie Picardie sont constituées au 30 juin 2010 :

• De sociétés consolidées :

- Une société holding au capital de 6,1 millions d'euros, la Société Picarde de Développement (SARL S.P.D.), qui détient des participations dans des sociétés de communication et des filiales de moyens.
- La SA Immobilière de Picardie au capital de 11,6 millions d'euros, qui détient des actifs immobiliers sur le département de la Somme essentiellement à usage d'exploitation pour le Crédit Agricole Brie Picardie.

• De sociétés non consolidées :

- La SCIAB, au capital de 2,3 millions d'euros, qui détient des actifs immobiliers sur le département de la Seine et Marne essentiellement à usage d'exploitation pour le Crédit Agricole Brie Picardie.
- La SARL HOLDICAB, au capital de 7,6 milliers d'euros, qui détient des participations dans des filiales immobilières et financières.
- La SARL FINESPAR, au capital de 300 milliers d'euros, qui détient des participations dans des filiales immobilières et financières.

FILIALES NATIONALES

Au 30 juin 2010 au sein du Groupe Crédit Agricole, la Caisse Régionale Brie Picardie détient des participations dont les principales sont les suivantes :

- SAS Rue la Boétie valorisée pour un montant de 686,8 millions d'euros au bilan consolidé. Par ailleurs, le compte courant d'associé ouvert auprès de Crédit Agricole S.A. a enregistré une variation nette de 16,4 millions d'euros lors de ce premier semestre ;
- SAS SACAM INTERNATIONAL d'un montant de 33,6 millions d'euros au bilan consolidé ;
- SAS SACAM DEVELOPPEMENT d'un montant de 36,6 millions d'euros au bilan consolidé ;
- SA VAUBAN FINANCE valorisée pour un montant de 7,1 millions d'euros au bilan consolidé ;
- SAS SACAM FIRECA valorisée pour un montant de 1 million d'euros au bilan consolidé ;
- SAS SACAM AVENIR valorisée pour un montant de 5,9 millions d'euros au bilan consolidé.

FILIALES DE MOYENS

Les filiales de moyens regroupent les GIE auxquels la Caisse Régionale est adhérente avec d'autres Caisses Régionales, dont les principaux sont les suivants :

- GIE CAPRINT : Regroupement de moyens éditiques.
- GIE CETECAR : Regroupement de moyens pour la fabrication des chèquiers.
- GIE MONETICA : Regroupement de moyens monétiques.
- GIE EXACHEQUE : Regroupement de moyens pour le traitement des chèques.

- GIE SYNERGIE : Regroupement de moyens informatiques.
- GIE CEDICAM : Regroupement de moyens nationaux pour le traitement des flux financiers.
- GIE ACHAT CONSEIL : Négociation de contrats, services et d'équipements (centrale d'achat).
- GIE GREENCAM : Regroupement de moyens pour l'activité crédits.
- GIE CA INNOVE : Regroupement de moyens pour l'innovation dans le Groupe.
- GIE CA TECHNOLOGIE : Regroupement de moyens pour la conception, la fabrication, la maintenance et l'exploitation du système d'informations.
- GIE CA SERVICES : Regroupement de moyens, en relation avec les caisses régionales, permettant d'assurer le pilotage des projets informatiques depuis l'exposition des besoins jusqu'au fonctionnement.

3.4. Le capital social

3.4.1. Les parts sociales

Les 91 Caisses Locales, les 24 administrateurs et Crédit Agricole S.A. détiennent les 24 956 540 parts sociales de la Caisse Régionale. Le nominal des parts sociales de la Caisse Régionale est de 5 €.

3.4.2. Les Certificats Coopératifs d'Associés

Les Certificats Coopératifs d'Associés sont des titres donnant droit à une rémunération sous forme de dividendes. Crédit Agricole S.A. détient la totalité des 13 591 547 CCA émis par la Caisse Régionale. Le vote du porteur est requis pour les évolutions majeures du capital de la Caisse Régionale lors d'assemblées spéciales du porteur de CCA. Le nominal des CCA est de 5 €. La valorisation des CCA est égale à celle des CCI.

3.4.3. Certificats Coopératifs d'Investissements (CCI)

Les CCI sont des titres donnant droit à une rémunération sous forme de dividendes. Les 16 908 614 CCI émis par la Caisse Régionale sont détenus par des investisseurs financiers personnes physiques ou morales. Le vote du porteur de CCI est requis pour les évolutions majeures du capital de la Caisse Régionale lors d'assemblées spéciales de porteurs de CCI. Le nominal des CCI est de 5 €.

Les Certificats Coopératifs d'Investissement sont des titres sans droit de vote, cotés en Bourse, qui ne peuvent être émis que par des sociétés coopératives. L'émission de CCI permet à la Caisse Régionale de renforcer ses fonds propres, en faisant appel aux marchés financiers tout en préservant la représentativité de ses sociétaires. Les CCI sont émis au profit de détenteurs n'ayant pas à justifier de leur qualité de sociétaire.

Caractéristiques générales

Les droits et obligations relatifs aux CCI sont contenus dans les 7 articles composant le titre II Quater de la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération (articles 19 sexdecies à 19 duovicies). Ces articles sont issus de la loi du 17 juin 1987 sur l'épargne qui a modifié le statut de la coopération et autorisé les banques mutualistes et coopératives à faire appel public à l'épargne par l'émission de CCI.

Les CCI ont les caractéristiques suivantes :

- Ce sont des valeurs mobilières sans droit de vote, représentatives des droits pécuniaires attachés à une part de capital, négociables et librement cessibles ;
- Ils peuvent être délivrés, au choix des souscripteurs, sous la forme au porteur ou nominative ;
- Ils sont inscrits en compte, tenus au nom des détenteurs :
 - chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres au porteur,
 - chez l'émetteur ou, s'ils le souhaitent,
 - chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres nominatifs ;
- Les CCI sont émis pour la durée de la société.
- Ils ne peuvent représenter plus de la moitié du capital atteint à la clôture de l'exercice précédent ; cependant, les titres détenus par l'organe central d'un réseau mutualiste ne sont pas pris en compte pour le calcul de ce plafond (article L. 511-31 du code monétaire et financier) ;

L'Assemblée Générale Mixte de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie, qui s'est tenue le 30 mars 2010, a approuvé l'ensemble des résolutions présentées et notamment le paiement :

- D'un dividende de 1,16 € par Certificat Coopératif d'Investissement Brie Picardie,
- D'un Dividende de 1,16 € par Certificat Coopératif d'Associé,
- D'un intérêt de 3,5 % aux parts sociales.

Ces dividendes et intérêts ont été mis en paiement à compter du 22 avril 2010.

Le programme de rachat de CCI a été renouvelé.

Au 30 juin 2010, 856 938 titres ont été acquis par la Caisse Régionale dans le cadre de ce programme pour une valeur d'acquisition de 13,38 millions d'euros, soit un prix moyen de 15,61 €.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) de la Caisse Régionale coté sur les marchés financiers sous le code ISIN FR0010483768, cotait 15,75 € à la clôture du 30 juin 2010, contre 16,58 € au 31 décembre 2009, soit une baisse de 5 %.

4 • Gestion des Risques

La Caisse Régionale est exposée à plusieurs sortes de risques :

- Risques de crédit
- Risques de marché
- Risques liés à la Gestion du Bilan
 - Risques de taux d'intérêt global
 - Risques de change
 - Risques de liquidité et de financement
 - Politique de couverture
- Risques opérationnels
- Risques Juridiques

RISQUES DE CRÉDIT

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse Régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

I. Principales évolutions

1. Objectifs et politique

La Politique Crédit est déclinée et différenciée par marché. Elle présente les principes généraux s'inscrivant dans le respect des règles prudentielles, de la réglementation, des procédures en vigueur dans la Caisse Régionale et de la stratégie commerciale.

Aucune modification n'est intervenue dans la Politique Crédit depuis le début de l'année 2010. En revanche, des évolutions sont en cours et seront apportées dans le cadre de l'intégration de cette politique dans la Stratégie Risques de la Caisse Régionale au cours du second semestre.

En effet, cette nouvelle version Stratégie Risques de la Caisse Régionale comprenant outre les politiques crédit des différents marchés, le dispositif de limites globales et opérationnelles par contrepartie et le volet pilotage et surveillance des risques, doit être validée par les organes de gouvernance fin juillet 2010 pour être ensuite déclinée de manière opérationnelle.

2. Gestion du risque

2.1 Organisation et dispositif de suivi

Les procédures de décision dans le domaine crédit s'appuient sur un système de délégations formalisées par métier et par marché et, sur une

organisation de comités des prêts. Toutes les délégations crédit des réseaux de proximité sont adossées aux notations Bâle II regroupées en cinq classes d'usage. En ce qui concerne le Marché des Entreprises, les délégations crédit sont adossées à la notation ANADEFI. Les délégations sont également assorties de préconisations quant au niveau de garanties à mettre en place.

Au cours du premier semestre 2010, le projet Nouveau Process Crédit (NPC) a été déployé afin d'améliorer la qualité de l'instruction des crédits à la consommation et à l'habitat, notamment en matière de conformité (qualification du projet, contrôle des pièces exigibles,...). De plus, des adaptations des délégations du réseau de proximité afférentes au marché des particuliers ont été apportées sans modification de leur niveau.

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre d'une volonté d'amélioration constante des organisations visant à assurer le développement de l'activité crédit dans un cadre de risques maîtrisés.

Le suivi effectué par le Contrôle Central des Risques de Contrepartie complète le dispositif de contrôles permanents en agence et dans les services opérationnels du siège.

2.2 Méthodologie et système de mesure des risques

La Caisse Régionale utilise les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

La Caisse Régionale couvre l'ensemble du dispositif Bâle II crédit. Tous les outils nationaux sont en fonctionnement récurrent.

En ce qui concerne la Banque des Entreprises, la mise en place du dispositif transverse Crédit Agricole de gestion des groupes de contreparties a été réalisée en janvier 2010, ce qui permet une surveillance accrue des risques sur base consolidée dans le Groupe.

Pour la Banque de Détail, les nouveaux calibrages des modèles de notation du dispositif Groupe ont été implémentés au premier semestre 2010.

3. Exposition

3.1 Ventilation des encours de prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

Les encours de prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique sont présentés en note 5.3 aux états financiers consolidés.

Les encours nets de prêts et créances (hors opérations internes au Crédit Agricole) ont progressé de 3,7 % sur le premier semestre 2010 et s'élèvent à 14 763 millions d'euros au 30 juin 2010 (contre 14 236 millions d'euros au 31 décembre 2009). Cette croissance concerne essentiellement la clientèle de détail.

Les encours bruts dépréciés sur base individuelle (309,6 millions d'euros au 30 juin 2010) augmentent de 4,9% sur le premier semestre 2010. Au 30 juin 2010, les dépréciations sur base individuelle (218,1 millions d'euros) augmentent de 5,8%, les dépréciations collectives s'élevant à 99,5 millions d'euros (soit + 2,4 %).

Le taux de provisionnement du portefeuille de créances individuelles (en principal) s'établit à 70,4 % au 30 juin 2010 contre 69,9 % au 31 décembre 2009.

Le stock de provisions collectives de 99,5 millions d'euros au 30 juin 2010 a été actualisé en fonction de l'évolution du risque des différentes filières identifiées et a été complété d'une provision afférente au risque lié aux financements LBO.

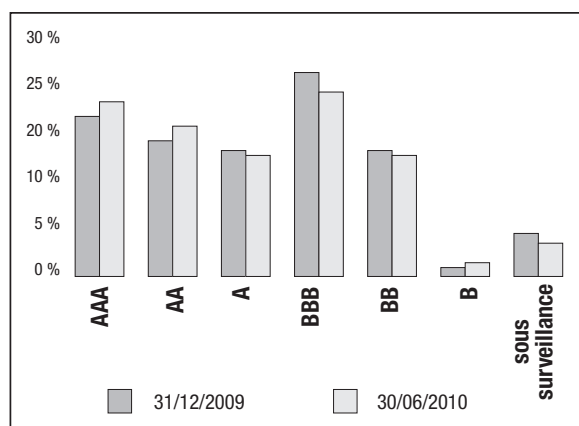
3.2 Qualité des encours : Analyse des encours Corporate par notation interne

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Corporate » (Entreprises, Banques et Institutions Financières, Administrations et Collectivités Publiques). Au 30 juin 2010, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent plus de 99 % des encours sains portés par la Caisse Régionale, hors banque de détail, soit 3 875 millions d'euros.

L'analyse de la structure de ces encours répartis selon les notations Standard & Poor's montre un glissement favorable de la répartition des encours vers les cotations AAA et AA de décembre 2009 à juin 2010. La part des contreparties sensibles reste à 5 % du total des encours.

Note Standard & Poor's	31/12/2009	30/06/2010
AAA	20 %	22 %
AA	17 %	19 %
A	15 %	15 %
BBB	26 %	23 %
BB	16 %	15 %
B	1 %	2 %
Sous surveillance	5 %	5 %

(Source : OCE).



4. Coût du risque

Le détail des mouvements impactant le coût du risque est présenté en note 3.8 des états financiers consolidés.

Le coût du risque de la Caisse Régionale atteint 29 millions d'euros sur le premier semestre 2010 contre 14,8 millions d'euros sur le premier semestre 2009.

Ce coût du risque reste majoritairement impacté par les crédits qui enregistrent des dotations nettes sur les créances individuelles à hauteur de 21,9 millions d'euros, montant multiplié par 3 par rapport à juin 2009 (7,1 millions d'euros). Le montant des provisions collectives s'élève à 83,3 millions d'euros au 30 juin 2010. En parallèle, les provisions filiales ont été actualisées ; leur montant cumulé s'établit à 16,2 millions d'euros.

Cette évolution importante est directement imputable à la dégradation de l'environnement économique.

II. Perspectives d'évolution pour le second semestre 2010

Le second semestre verra un renforcement des procédures d'identification des risques latents permettant ainsi d'optimiser le pilotage et la maîtrise

des risques crédit afin de mieux appréhender l'évolution du coût du risque. La déclinaison opérationnelle de la nouvelle version de la Stratégie Risques de la Caisse Régionale permettra de renforcer l'usage Bâle II en accentuant l'utilisation du critère de notations des contreparties pour la détermination des limites individuelles, notamment pour le marché des entreprises.

CONTRÔLE DES GRANDS RISQUES

L'objet de ces règles est de s'assurer que les établissements de crédit ont une bonne dispersion de leurs risques clientèles. Ces derniers doivent donc, à tout moment, respecter les deux normes suivantes : l'ensemble des crédits consentis à un même emprunteur ne doit pas excéder 25 % des fonds propres de la banque, et l'ensemble des crédits accordés aux emprunteurs, dont les encours dépassent pour chacun d'eux 10 % des fonds propres, est limité à 8 fois les fonds propres de la banque. Au 30 juin 2010, au Crédit Agricole Brie Picardie, quatre bénéficiaires portent un encours supérieur à 10 % des fonds propres, dont 3 contreparties OPCVM dans le cadre de la gestion du portefeuille de titres de placement.

RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment :

- **les taux d'intérêts** : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- **les taux de change** : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;
- **les prix** : le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions. Sont notamment soumis à ce risque les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières ;
- **les spreads de crédit** : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit des indices ou des émetteurs. Pour les produits plus exotiques de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs.

I. Objectifs et politique

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

La politique de gestion du Trading book est la suivante : une enveloppe de montant a été fixée à l'intérieur de laquelle les opérations de marchés sont réalisées. Sur le premier semestre 2010, comme précédemment en 2008 et 2009, aucune opération de Trading n'a été effectuée.

Concernant le Banking book, la politique est la suivante : le montant des excédents de fonds propres est placé selon les cibles d'allocation de la politique financière décidées par le Conseil d'Administration. Un comité financier mensuel suit la mise en œuvre de cette politique et les résultats financiers. Une partie du Banking book a vocation à être détenue à long terme (jusqu'à l'échéance des titres) et une autre partie est classée comptablement comme disponible à la vente.

II. Gestion du risque

1. Organisation et dispositif de suivi

1.1 Dispositif local et central

Le contrôle des risques de marché du Groupe Crédit Agricole S.A. est structuré sur trois niveaux distincts mais complémentaires :

- Au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.
- Au niveau de la Caisse Régionale, un Responsable des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques de marché issus des activités. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse Régionale et lui est directement rattaché.
- Au niveau des filiales détenues par la Caisse Régionale, la comptabilité est assurée par la Direction Financière de la Caisse Régionale. Un suivi du risque est effectué au travers des audits menés par le service Comptabilité, ainsi que les gestionnaires.

1.2 Les comités de décision et de suivi des risques

• Organes de suivi des risques de niveau Groupe :

Le suivi des risques au niveau central se décline en 3 Comités, que sont le Comité des Risques Groupe (CRG), le Comité de suivi des Risques des Caisses Régionales (CRCR) et le Comité Normes et Méthodologies.

• Organes de suivi des risques de niveau local

Le Conseil d'Administration examine et valide la politique financière générale de la Caisse Régionale en fixant les objectifs et limites de risques pris sur proposition de la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est informé, au moins deux fois par an, de l'application de la politique définie, de ses limites et des risques de contrepartie liés aux opérations financières.

Le comité financier se réunit mensuellement et valide la mise en œuvre de la politique financière de l'entreprise et son adéquation avec l'activité bancaire globale, notamment en terme de :

- gestion de trésorerie,
- gestion de bilan,
- gestion des fonds propres,
- gestion des opérations clientèle.

Ce comité assure notamment le suivi des limites de risques, formalisées dans chaque support de comité sous forme d'un tableau reprenant :

- l'indicateur de limite suivi,
- la limite validée en Conseil d'Administration,
- la date et le constat du niveau de la limite.

2. Méthodologie et système de mesure

L'encadrement des risques de marché de la Caisse Régionale repose sur la combinaison de deux indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et, ou seuils d'alerte : la Value at Risk et les scénarios de stress.

2.1 La VaR (Value at risk)

Définition

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres de placement et de swaps de performance, la Caisse Régionale retient un intervalle de confiance de 99 % et un horizon de temps de 12 mois.

Actuellement, la méthodologie de calcul retenue est une VaR paramétrique. Toutefois, il est prévu de calculer une VAR historique.

Limites du calcul de la VaR paramétrique

Les principales limites méthodologiques attachées au modèle de VaR sont

les suivantes :

- La VAR paramétrique fait l'hypothèse d'une distribution normale des rendements des actifs composant le portefeuille, ce qui n'est pas le cas pour certains actifs ;
- L'horizon fixé à « 12 mois » suppose que toutes les positions puissent être liquidées ou couvertes en douze mois, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains produits et dans certaines situations de crise ;
- L'utilisation d'un intervalle de confiance de 99 % ne tient pas compte des pertes pouvant intervenir au-delà de cet intervalle. La VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle.

La VaR est calculée mensuellement par l'unité Pilotage Réglementaire via l'outil de calcul du Groupe Crédit Agricole.

Les limites de perte sur 2010 sont de 30 millions d'euros sur le portefeuille de titres de placement et de 10 millions d'euros sur les swaps de performance. La limite de volatilité sur le portefeuille est fixée à 5 %.

2.2 Les scénarios de stress

- Le deuxième élément quantitatif, « stress scénarii », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.
- Ces calculs de scénarios de stress, conformément aux principes du Groupe, simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :
 - Les scénarios historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé;
 - Les scénarios hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes;
 - Les scénarios adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.
- Ces scénarios sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés. Conformément aux préconisations du Groupe, les scénarios de stress test sont les suivants :

Stress Scénario	
Taux	+ 200 pts
Actions	- 20 %
Alternatis	- 10 %

Les limites de perte sur portefeuille et swaps de performance sont les mêmes que pour la VaR. Les résultats de ces calculs sont présentés tous les mois en comité financier.

III. Exposition : activités de marché (Value at Risk)

Le portefeuille de placement est composé d'actif investis sur différents marchés financiers (actions, obligations, gestion alternative, monétaire). L'exposition de la Caisse Régionale aux risques de marché résulte du montant investi sur chacun de ces marchés soit sous la forme d'achats de titres en direct, soit sous la forme d'achats de parts d'OPCVM.

La part sans risque du portefeuille de placement ressort à plus de 85 %. Ceci est dû à la part importante du compartiment monétaire dans le portefeuille ainsi qu'aux BMTN à capital garanti.

La volatilité de ce portefeuille de titres de placement et de swaps de performance est restée très en deçà de la limite des 5 % s'établissant au 30 juin 2010 à 1,01 %.

La valorisation de ce portefeuille (placement et swaps de performance) s'élève au 30 juin 2010 à 853,3 millions d'euros, contre 795,9 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Le risque de perte statistique, la VaR, au seuil de confiance de 99 % sur un horizon de 12 mois ressort à 13,9 millions d'euros.

Ce chiffre est en réalité la combinaison de deux composantes, que sont le

rendement moyen statistique du portefeuille et la perte dite « flat », c'est-à-dire avant intégration du rendement potentiel.

Au seuil de confiance de 99 %, et à horizon 12 mois, la VaR se décompose comme suit :

(millions d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Rendement moyen	6,2	5,4
VaR sur l'horizon	- 20,1	- 16,5
VaR nette du rendement	- 13,9	- 11,1

La VaR nette du rendement s'affiche ainsi en hausse de 2,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2009, corrélativement à l'augmentation des encours.

RISQUES LIÉS A LA GESTION DU BILAN

I. Risque de taux d'intérêt global

La gestion du risque de taux d'intérêt global (RTIG) vise à protéger la valeur patrimoniale des entités du Groupe Crédit Agricole, ainsi qu'à optimiser la marge d'intérêt.

La valeur patrimoniale et la marge d'intérêt évoluent du fait de la sensibilité à la variation des taux d'intérêt de la valeur actuelle nette et des flux de trésorerie des instruments financiers composant le bilan et le hors bilan. Cette sensibilité naît dès lors que les actifs et passifs ont des échéances de refixation de leur taux d'intérêt non synchrones.

Le Groupe Crédit Agricole S.A. utilise la méthode des gaps de taux fixe pour mesurer son risque de taux qui fait l'objet d'une couverture au niveau de chaque entité du Groupe.

1. Principales évolutions

1.1. Objectifs et politique

La Caisse Régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et hors bilan hors trading.

Le risque de taux sur l'année (N+1) se concrétise par la sensibilité du Produit Net Bancaire à une variation des taux de marché de 1 %. Ce risque est dû à la différence de variation de taux entre les ressources au passif de la Caisse Régionale et les emplois à l'actif de la Caisse Régionale.

La politique de gestion du risque de taux est la suivante :

- L'exposition au risque de taux de la Caisse Régionale doit rester dans des limites en proportion de son Produit Net Bancaire. La Caisse Régionale fixe des limites à son risque de taux au travers d'une sensibilité maximum du Produit Net Bancaire à une variation des taux.
- La Caisse Régionale intervient dans la constitution de son bilan en proposant à la clientèle des produits financiers qui contribuent globalement à la gestion du risque de taux. Lorsqu'un risque de taux est trop prononcé, une couverture de taux est mise en place de façon à compenser ce risque. Les couvertures se font généralement sous la forme de swaps d'échange de conditions d'intérêts.

1.2 Gestion du risque

Organisation et dispositif de suivi

- Le risque de taux est mesuré mensuellement par l'unité en charge de la gestion du risque de taux.
- Le comité financier examine mensuellement l'exposition au risque de la Caisse Régionale et prend toutes décisions permettant de respecter la politique financière décidée par le Conseil d'Administration.
- Les décisions du comité financier sont mises en œuvre par l'unité Trésorerie.

Méthodologie et systèmes de mesure

La mesure du risque de taux est réalisée à l'aide de l'outil Cristaux 2 qui est déployé sur l'ensemble des Caisses Régionales.

La mesure du risque de taux est faite en statique.

Les gaps résultent donc de l'écoulement des encours sur des pas mensuels pour l'année en cours et l'année suivante, puis des gaps annuels pour les années 3 à 30.

La mesure fait ressortir un gap synthétique décomposé entre gap taux fixe dont l'équivalent delta, et gap inflation.

La totalité du bilan de la Caisse Régionale est prise en compte dans le périmètre de la mesure y compris les participations et les fonds propres. Les conventions et les méthodes utilisées sont celles proposées par Crédit Agricole S.A. La Caisse Régionale n'utilise pas de convention locale.

2. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre

Au cours du premier semestre 2010, le risque de taux de la Caisse Régionale a peu évolué, en conservant un excédent d'actif à taux fixe sur les gaps 2010 - 2013, puis un excédent de passif sur les années 2014 à 2020. Dans le cadre du pilotage du risque de taux, la Caisse Régionale tend à réduire cet excédent de passif à taux fixe.

Sur le second semestre 2010, la volatilité sur les marchés de taux devrait perdurer du fait de la prudence des investisseurs par rapport aux prévisions économiques sur la zone euro. Dans ce contexte, le pilotage du risque de taux visera à maintenir un excédent d'actif à taux fixe sur les premières années et à réduire son excédent de ressource à taux fixe. L'excédent d'actif à taux fixe sera contrôlé via la mise en place de swaps sur des niveaux d'intervention définis en comité financier.

II. Risques de change

La gestion du risque de change est traitée de manière distincte selon qu'il s'agit de la position de change structurelle ou de la position de change opérationnelle.

Le risque de change structurel du Groupe résulte des investissements durables du Groupe dans des actifs en devises étrangères (fonds propres des entités opérationnelles à l'étranger, qui trouvent leur origine dans des acquisitions, des transferts de fonds à partir du siège ou une capitalisation de résultats locaux), la devise de référence du Groupe étant l'euro.

Le risque de change opérationnel résulte principalement de l'ensemble des produits et charges de toutes natures en devises autres que l'euro (les provisions spécifiques ou collectives en devises, les résultats nets dégagés par les filiales et succursales étrangères, les dividendes, etc.).

Gestion du risque

L'exposition au risque de change qui résulterait d'opérations pour compte propre est systématiquement couverte.

Les opérations en devises faites avec la clientèle sont systématiquement couvertes.

III. Risques de liquidité et de financement

Le Groupe est exposé, comme tous les établissements de crédit, au risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Ce risque se réalise, par exemple, en cas de retraits massifs des dépôts de la clientèle, d'une crise de confiance ou de liquidité générale du marché (accès aux marchés interbancaires et monétaires).

La gestion du risque de liquidité se traduit par :

- la mesure de ce risque au travers de l'étude des échéanciers des emplois et des ressources contractuels ou modélisés, ce qui permet de mettre en évidence les exigibilités à différentes échéances ;
- une politique d'adossement des ressources à des actifs liquides.

1. Principales évolutions

1.1 Objectifs et politique

L'objectif de la politique de gestion de la liquidité de la Caisse Régionale est de veiller à l'adossement des emplois clientèle via les ressources confiées par la clientèle.

L'ajustement via des opérations de refinancement auprès de Crédit Agricole S.A. ou via le programme de Titres de Créances Négociables se fait dans le cadre du respect des exigences réglementaires et de l'évolution de ces exigences et des règles propres au Groupe Crédit Agricole.

1.2 Gestion du risque

Organisation et dispositif de suivi

Au niveau du risque de liquidité, la Direction Financière examine chaque mois :

- l'évolution des composantes du ratio de liquidité et le niveau de celui-ci,
- l'évolution de la position en trésorerie de la banque et l'amplitude de ces évolutions,
- la position de la banque face à un risque systémique et face à un risque idiosyncratique.

La Direction Financière détermine également un niveau de ratio de liquidité cible pour le mois en cours.

Le suivi de la liquidité s'appuie sur un programme de refinancement mensuel fonction des conditions de marchés et de l'échéancier de la Caisse Régionale.

Méthodologie et systèmes de mesure

La gestion du risque de liquidité s'appuie sur plusieurs indicateurs :

- Le ratio de liquidité à un mois,
- Les tombées de refinancement sur un mois en pas journalier,
- Les tombées de refinancement sur les 12 mois à venir sur un pas mensuel,
- L'échéancier du déficit épargne avance avec Crédit Agricole S.A.

Les indicateurs utilisés au sein de la Caisse Régionale ont facilité la mise en œuvre de l'évolution réglementaire sur le ratio de liquidité.

L'évolution de la réglementation sur le ratio de liquidité a amené la Caisse Régionale à réduire le montant de tombées de refinancement à un mois et à recourir à des accords de refinancements.

2. Exposition

Au 30 juin 2010, le coefficient de liquidité s'élève à 150.

Au niveau des émissions, le fait significatif sur le premier semestre 2010 est l'évolution de l'encours de certificats de dépôt qui passe de 317 millions d'euros au 31 décembre 2009 à 960 millions d'euros au 30 juin 2010.

3. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre

Au premier semestre le programme de Titres de Créances Négociables déclaré à la Banque de France a été porté à 4,2 milliards d'euros dont 3 milliards d'euros en certificats de dépôts.

Ce programme a permis d'accroître l'encours de refinancement en certificats de dépôts.

Au second semestre le pilotage de la liquidité sera impacté par :

- L'évolution des tensions sur la dette souveraine de la zone euro avec un impact direct sur les spreads de liquidité,
- L'évolution de la liquidité à très court terme demandée par les banques de l'eurosystem à la Banque Centrale Européenne qui induira une volatilité accrue sur l'eonia par rapport au premier semestre 2010.

IV. Politique de couverture

La gestion du risque de taux d'intérêt global est mise en œuvre via les couvertures de justes valeur et de flux de trésorerie.

Couvertures de justes valeurs

La couverture de juste valeur est mise en œuvre pour plusieurs objectifs.

La couverture des dépôts à vue est faite en juste valeur afin de couvrir la variation de juste valeur de ces dépôts et le risque de taux d'intérêt globale de la Caisse Régionale.

La couverture des opérations faites à taux fixe (collecte, crédit, ...) est également enregistrée en couverture de juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

La couverture de flux de trésorerie est mise en œuvre pour les objectifs de couverture de marge des opérations de bilan réalisées à taux variable.

RISQUES OPÉRATIONNELS

I. Description -Définition

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

Le dispositif de gestion des Risques Opérationnels, décliné dans la Caisse Régionale Brie Picardie, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels : supervision du dispositif par la Direction Générale, rôle du Département Contrôle Permanent et Conformité en matière d'animation et suivi du dispositif et de synthèse, responsabilisation des managers des services opérationnels dans la maîtrise de leurs risques,
- identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- calcul et allocation des fonds propres réglementaires au titre des Risques Opérationnels au niveau consolidé et au niveau de la Caisse Régionale,
- réalisation périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau de la Caisse Régionale.

II. Principales évolutions et/ou actions

1. Organisation et dispositif de surveillance des risques

L'organisation de la gestion des risques opérationnels de la Caisse Régionale s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le Responsable des Risques Opérationnels de la Caisse Régionale est rattaché au Responsable du Département Contrôle Permanent et Conformité de la Caisse Régionale.

Le management du risque opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un Comité de Contrôle Interne réuni mensuellement dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse Régionale.

Le management du risque opérationnel intervient également ponctuellement auprès des Comités de Contrôle Interne et de Direction.

L'organe exécutif est par ailleurs informé à minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse Régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse Régionale. Les GIE et autres filiales sont dotés de leurs propres dispositifs de gestion et de surveillance. Le déploiement d'un dispositif au sein des filiales entrant dans le périmètre de Contrôle Interne de la Caisse Régionale est en cours.

2. Méthodologie

La Caisse Régionale met en œuvre la Méthodologie Groupe de calcul des fonds propres en méthode Avancée (AMA = Advanced Measurement Approach)

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux :

- D'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.
- De déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.
- De favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse Régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9 % sur une période de un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risques influençant la distribution statistique, ...).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type « Lost Distribution Approach » qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la Caisse Régionale est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national.

Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

- Intégration dans la politique de risques ;
- Pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;
- Caractère pédagogique, de manière à favoriser l'appropriation par la Direction Générale et les métiers ;
- Robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

Ce modèle a été régulièrement validé par le Comité des normes et méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

La Caisse Régionale applique la méthodologie Standard (TSA = The Standard Approach) pour ses filiales. L'exigence en fonds propres est liée dans cette méthode aux produits nets bancaires répartis par lignes métiers, multipliés par un facteur de pondération reflétant le risque lié à l'activité, donné par le régulateur.

3. Principales actions intervenues au premier semestre 2010

Au premier semestre 2010, la Caisse Régionale a continué à renforcer son dispositif qualitatif et quantitatif d'identification, d'évaluation, de prévention et de surveillances des risques opérationnels.

Dans ce cadre, les actions suivantes ont été conduites :

- La fiabilisation du dispositif de collecte des incidents et des pertes s'est poursuivie notamment grâce au rapprochement comptable.
- La cartographie des risques opérationnels 2009 a été achevée le 30 avril 2010. Ces résultats ont fait l'objet de deux présentations au Comité de Contrôle Interne.
- L'analyse des 18 Scénarios Majeurs de l'année 2010 a été initiée au premier semestre, après rappel de la démarche et validation des scénarios retenus au Comité de Contrôle Interne du 17 mai 2010.
- Un nouveau tableau de bord a été établi au 1er Trimestre 2010 selon les préconisations Crédit Agricole S.A. et lui est désormais transmis.

Au 30 juin 2010, l'encours des provisions pour risques opérationnels se situe à 18 millions d'euros.

RISQUES JURIDIQUES

A ce jour, à la connaissance de la Caisse Régionale, il n'existe aucune procédure judiciaire significative susceptible d'avoir, ou ayant eu récemment des effets matériels sur la situation financière ou la rentabilité de la Caisse Régionale. Les risques juridiques en cours au 30 juin 2010 ont fait l'objet de provisions tenant compte des informations dont dispose la Direction Générale.

5 • Dispositif de contrôle interne

LE CONTROLE PERMANENT

Le Dispositif de Contrôle Interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations traitées.

Conformément au CRBF 97-02 modifié et selon les préconisations de Crédit Agricole S.A., la responsabilité du Contrôle Interne est partagée entre trois fonctions directement rattachées au Directeur Général :

- le Responsable de Contrôle Permanent,
- le Responsable du Contrôle de la Conformité,
- le Responsable du Contrôle Périodique.

Le dispositif mis en place par la Caisse Régionale repose sur l'indépendance et la spécialisation des contrôles qui se répartissent en trois catégories :

- les contrôles permanents de premier degré par les opérateurs eux-mêmes et l'encadrement des services ou des agences,
- les contrôles permanents de deuxième degré premier niveau par des agents distincts de ceux ayant engagé l'opération pouvant exercer des activités opérationnelles.

Un contrôle permanent de deuxième degré de second niveau est aussi exercé par les agents exclusivement dédiés aux fonctions spécialisées de Contrôle Permanent de dernier niveau : Contrôle des Risques Crédit, Contrôle Comptable et Financier, Contrôle de la Conformité.

- les contrôles périodiques du Service Contrôle Périodique, qui constituent le troisième degré. Ce service agit en toute indépendance dans le cadre d'un plan d'audit pluriannuel de contrôles de toutes les activités et fonctions de la Caisse Régionale.

La coordination des fonctions de contrôle et le suivi du dispositif de Contrôle Interne sont assurés par un Comité de Contrôle Interne se réunissant mensuellement et dont la Présidence est assurée par le Directeur Général. Le Responsable du Département Contrôle Permanent et Conformité rend compte semestriellement au Conseil d'Administration de l'activité de contrôle interne au sein de la Caisse Régionale et des principales évolutions sur chaque domaine de risque.

Suite au vaste chantier engagé par la Caisse Régionale visant à mettre en place un dispositif de contrôles entièrement revisités tant pour les services du siège que pour le réseau, son dispositif de Contrôle Permanent s'appuie désormais sur un socle de :

- contrôles permanents opérationnels réalisés par les services et les agences,
- contrôles spécialisés effectués par les unités de contrôle permanent de dernier niveau, indépendantes des unités opérationnelles, intervenant sur les principales familles de risques encourus par la Caisse Régionale,
- contrôles « 2.2 consolidés » selon les préconisations du Groupe Crédit Agricole. Tous les contrôles ainsi référencés sont réalisés chaque

trimestre. Le résultat de l'exercice de ces contrôles est communiqué selon la même périodicité à Crédit Agricole S.A. via l'outil national dédié « SCOPE ». Une première actualisation de ce référentiel national entre en vigueur pour l'exercice des contrôles du deuxième trimestre 2010.

Piloté par le Responsable du Département Contrôle Permanent et ses équipes, ce plan de contrôles permanents a été progressivement défini en collaboration avec les experts-métiers et est formalisé dans l'outil national SCOPE qui permet d'informatiser ces fiches de contrôles et de recueillir les résultats des contrôles exercés.

Les premiers reporting issus de ce nouveau dispositif font l'objet d'une présentation au Comité de Contrôle Interne et d'une diffusion au niveau hiérarchique adéquat.

RISQUES DE NON-CONFORMITE

Les risques de non-conformité concernent notamment le non-respect des règles liées aux activités financières et bancaires, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, des normes professionnelles et déontologiques, d'instructions, de l'éthique dans les comportements professionnels ou encore de la lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption ou le financement du terrorisme, la prévention et la lutte contre la fraude ...

Un dispositif de contrôles dédiés s'assure de la maîtrise de ces risques, et donc de leurs impacts. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, etc.

Au cours de l'année 2010, la Caisse Régionale a poursuivi les travaux engagés pour se conformer aux nouvelles obligations législatives et réglementaires qui lui incombent.

LE CONTROLE PERIODIQUE

Les principales actions menées par le Service Contrôle Périodique au cours du premier semestre 2010 ont été :

- la mise à jour de la cartographie 2010 des risques auditables et des plans annuel et pluriannuel d'audit en découlant, conformément à la méthodologie préconisée par le Groupe Central Crédit Agricole S.A.
- la réalisation de :
 - . 22 audits d'agences traditionnelles,
 - . 2 audits d'agences spécialisées,
 - . 7 audits siège,
 - . 1 mission transversale.

Une présentation de l'ensemble de ces travaux a été effectuée aux Comités de Contrôle Interne.

6 • Tendances récentes et perspectives

6.1 Evénements récents

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Le Crédit Agricole Brie Picardie a résolument placé le premier semestre 2010 sous le signe de la conquête. Plus de 25 000 nouveaux clients, soit une progression de 19,3 % par rapport à la même période de 2009, sont ainsi entrés en relation avec la Caisse Régionale qui leur offre le maillage d'agences le plus dense du territoire et de multiples possibilités de relation à distance.

Cette dynamique de conquête s'est largement appuyée sur une politique volontariste concernant le financement. En effet, lors du premier semestre 2010, le Crédit Agricole Brie Picardie, dont le niveau de fonds propres permet un développement raisonné de l'activité crédit, a confirmé son

engagement sur le financement des projets de ses clients et prospects. Ainsi, dans un contexte économique encore incertain, la Caisse Régionale, premier financeur du logement dans la circonscription, a mis en œuvre un dispositif massif de communication autour du crédit à l'habitat. De même, la Caisse Régionale a apporté une attention particulière à l'accompagnement financier de l'activité de ses clientèles professionnelles.

En parallèle, le Crédit Agricole Brie Picardie a continué à proposer des produits de collecte sécurisés, notamment à travers les livrets, l'épargne logement et l'assurance vie, ainsi qu'une gamme d'assurances en évolution permanente.

DÉVELOPPEMENT MULTICANAL

Pour rendre toujours plus accessible la banque et renforcer son relationnel client, le Crédit Agricole Brie Picardie poursuit le développement et l'utilisation du multi canal.

Il prend désormais en compte le canal privilégié utilisé par le client pour le contacter et lui faire part de ses offres.

Il crée également des programmes relationnels pour accompagner la clientèle dans la réalisation de ses projets (entrée en relation avec une agence Crédit Agricole, réalisation d'un prêt habitat, accompagnement des jeunes clients dans les étapes importantes de leur vie).

Autre évolution, un SMS de confirmation est envoyé au client sur son portable deux jours avant son rendez-vous en agence, pour lui rappeler l'heure et le jour de son entretien, et lui communiquer les coordonnées de son interlocuteur en cas d'empêchement.

Enfin, le nombre de clients utilisateurs des services de banque en ligne est toujours plus important. Il progresse de plus de 12 % entre juin 2009 et juin 2010, et le nombre de connexions augmente de près de 18 % sur la même période.

ORGANISATION COMMERCIALE

Après avoir réorganisé en 2009 les horaires d'ouverture des agences en fonction de leur typologie de clientèle, le Crédit Agricole Brie Picardie a initié au premier semestre 2010 l'ouverture six jours sur sept de certaines agences urbaines. Six agences sont donc maintenant ouvertes du lundi matin au samedi après midi afin d'élargir les plages de disponibilité pour rencontrer les clients, et notamment les commerçants pour lesquels les fermetures du lundi pouvaient s'avérer contraignantes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis le début de l'année, les actions de la Caisse Régionale en faveur du Développement Durable se poursuivent sur plusieurs plans.

Largement déployée en 2010, la solution de scannerisation des factures mise en œuvre par le Crédit Agricole Brie Picardie permet de dématérialiser le processus « Factures Fournisseurs ». Vecteur de qualité, de productivité, de maîtrise des coûts, de rapidité, de sécurité, ... et solution pour un « développement durable » par une réduction de consommation de papier, ce processus s'inscrit dans la continuité des travaux menés sur la gestion électronique des données depuis de nombreuses années par la Caisse Régionale, pionnière en ce domaine.

Dans la même logique, le Crédit Agricole Brie Picardie a optimisé très sensiblement son processus crédit au premier trimestre, avec un effet indirect mais concret en termes de Développement Durable, qui provient de la dématérialisation des pièces constitutives des dossiers de crédit. Ainsi, des économies de papier, de reproduction mais aussi de transport sont réalisées.

L'offre e-courrier, permettant quant à elle la dématérialisation des relevés de comptes, séduit toujours plus de clients soucieux de l'environnement. Elle compte près de 55 000 nouveaux adhérents depuis un an.

Par ailleurs, la sensibilisation du personnel aux enjeux du Développement Durable, au-delà des seuls impacts financiers, se poursuit, ainsi que les études d'optimisation au plan énergétique tant sur les agences que sur les 3 sites départementaux. Dans le cadre des rénovations d'agences en cours et en phase d'étude, différentes solutions sont adoptées : celles qui visent les économies d'énergie, telles que les vitrages isolants, la gestion optimisée de l'éclairage, ainsi que des installations de chauffage et de climatisation, et celles qui privilégient l'emploi de matériaux recyclés, notamment lors de l'aménagement des bureaux.

Enfin, en ce début d'année 2010, le Crédit Agricole a soutenu le film « Océan ». Porteur d'un message qui fait écho aux actions entreprises par le Crédit Agricole en matière de développement durable, le film « Océan » place l'environnement au cœur de ses métiers et contribue, directement ou indirectement, à lutter contre le réchauffement planétaire.

6.2 Perspectives pour le second semestre

La Caisse Régionale, premier financeur des projets des habitants et entrepreneurs de son territoire voit ses encours de capitaux collectés et le crédit se développer dans le cadre de relations clientèles durables et rentables. Le développement des crédits s'appuie sur des capitaux propres

conséquents, de 2,1 milliards d'euros qui permettent de dépasser le niveau réglementaire des ratios prudentiels et d'accompagner l'économie régionale.

Le Crédit Agricole Brie Picardie peut donc capitaliser sur sa solidité financière, la densité de son réseau d'agences et la richesse de ses offres de « banque - assurance » pour nouer des relations commerciales avec un nombre toujours croissant de clients particuliers et professionnels.

Fort d'un coefficient d'exploitation de 46,3 %, et d'un taux de créances douteuses et litigieuses contenu à 2,3 %, le Crédit Agricole Brie Picardie fait preuve d'une capacité à produire une activité rentable dans des conditions efficaces.

7 • Comptes consolidés au 30 juin 2010

Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse régionale Brie Picardie en date du 27 juillet 2010.

Sommaire

CADRE GENERAL	18
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	19
COMPTE DE RESULTAT	19
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	20
BILAN ACTIF	21
BILAN PASSIF	22
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	23
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	24
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	26
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE	26
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION - PARTIES LIEES	29
2.1. <i>Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice</i>	
2.2. <i>Principales opérations externes réalisées au cours du semestre</i>	
2.3. <i>Les écarts d'acquisition</i>	
2.4. <i>Parties liées</i>	
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	30
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i>	
3.2. <i>Commission nettes</i>	
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i>	
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i>	
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	
3.8. <i>Coût du risque</i>	
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	
3.10. <i>Impôts</i>	
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	
4. INFORMATIONS SECTORIELLES	40
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	41
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	
5.2. <i>Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i>	
5.5. <i>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</i>	
5.6. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i>	
5.7. <i>Immeubles de placement</i>	
5.8. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i>	
5.9. <i>Provisions</i>	
5.10. <i>Capitaux propres</i>	
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	54
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	55
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	55
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i>	
8.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i>	
9. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE & FAITS SIGNIFICATIFS S/LA PERIODE	58
10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2010	58

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

La Caisse régionale Brie Picardie est une société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse régionale Brie Picardie, 91 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre.

Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'Entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses locales, les comptes des filiales consolidables.

De par la loi bancaire, la Caisse régionale Brie Picardie est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Intérêts et produits assimilés	3.1 341 241	696 745	355 039
Intérêts et charges assimilées	3.1 -189 559	-425 934	-228 215
Commissions (produits)	3.2 138 667	277 667	134 670
Commissions (charges)	3.2 -21 602	-47 558	-23 941
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3 3 303	8 789	-7 166
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4 25 939	25 923	21 790
Produits des autres activités	3.5 2 443	3 517	1 373
Charges des autres activités	3.5 -892	-1 949	-623
PRODUIT NET BANCAIRE	299 540	537 200	252 927
Charges générales d'exploitation	3.6 -133 291	-265 192	-135 195
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7 -6 284	-12 888	-6 331
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	159 965	259 120	111 401
Coût du risque	3.8 -28 993	-37 576	-14 773
RESULTAT D'EXPLOITATION	130 972	221 544	96 628
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9 354	-82	15
Variations de valeur des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPOT	131 326	221 462	96 643
Impôts sur les bénéfices	3.10 -37 884	-71 494	-25 888
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET	93 442	149 968	70 755
Intérêts minoritaires			
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	93 442	149 968	70 755

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Ecarts de conversion				
Actifs disponibles à la vente		(9 123)	223 185	221 569
Instruments dérivés de couverture		(1 749)	(1 152)	(295)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		(10 872)	222 033	221 274
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence		-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	(10 872)	222 033	221 274
Résultat net part du groupe		93 442	149 968	70 755
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		82 570	372 001	292 029
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires				
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		82 570	372 001	292 029

Les montants sont présentés net d'impôts.

BILAN ACTIF

	Notes	30/06/2010	31/12/2009
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Caisse, banques centrales		80 697	102 634
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	103 770	102 043
Instruments dérivés de couverture		40 008	35 283
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4	1 583 819	1 528 520
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	1 214 914	1 210 660
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	14 733 320	14 213 147
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		7 495	2 705
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		186 781	185 321
Actifs d'impôts courants et différés		74 713	71 947
Comptes de régularisation et actifs divers		234 630	241 715
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	5.7	2 152	1 935
Immobilisations corporelles	5.8	86 862	88 104
Immobilisations incorporelles	5.8	2 721	2 735
Ecart d'acquisition			
TOTAL DE L'ACTIF		18 351 882	17 786 749

BILAN PASSIF

<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Banques centrales		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1 20 957	25 453
Instruments dérivés de couverture	44 137	27 964
Dettes envers les établissements de crédit	5.5 10 424 117	10 479 952
Dettes envers la clientèle	5.5 4 131 269	4 174 327
Dettes représentées par un titre	5.6 981 724	339 202
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	27 100	22 020
Passifs d'impôts courants et différés	2 629	10 398
Comptes de régularisation et passifs divers	229 849	270 011
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions	5.9 76 485	63 864
Dettes subordonnées	5.6 167 231	168 157
TOTAL DETTES	16 105 498	15 581 348
CAPITAUX PROPRES	2 246 384	2 205 401
Capitaux propres - part du Groupe	2 246 384	2 205 401
Capital et réserves liées	1 642 026	1 645 574
Réserves consolidées	486 014	374 085
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	24 902	35 774
Résultat de l'exercice	93 442	149 968
Intérêts minoritaires		
TOTAL DU PASSIF	18 351 882	17 786 749

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées (1)	Elimination des titres auto-détenus						
<i>(en milliers d'Euros)</i>									
Capitaux propres au 31 décembre 2009	260 546	1 768 635	-9 522	2 019 659	35 774	149 968	2 205 402	0	2 205 402
Affectation du résultat 2009		111 928		111 928		-111 928	0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2010	260 546	1 880 563	-9 522	2 131 587	35 774	38 040	2 205 402	0	2 205 402
Augmentation de capital	480			480			480		480
Variation des titres auto détenus			-4 028	-4 028			-4 028		-4 028
Dividendes versés en 2010 (2)				0		-38 040	-38 040		-38 040
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	480	0	-4 028	-3 548	0	-38 040	-41 588	0	-41 588
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-10 872	0	-10 872	0	-10 872
Résultat au 30/06/2010				0		93 442	93 442		93 442
Capitaux propres au 30 juin 2010	261 026	1 880 563	-13 550	2 128 039	24 902	93 442	2 246 384	0	2 246 384

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) Dividendes servis par la Caisse Régionale : 38.854 milliers d'euros, retraitement d'élimination : -4.367 milliers d'euros et dividendes servis par les Caisses Locales : 3.553 milliers d'euros

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2010	1er semestre 2009	2009
Résultat avant impôts	131 326	96 643	218 965
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	6 332	6 373	12 981
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	34 389	16 117	35 191
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	-346	-519	-365
Résultat net des activités de financement	3 902	4 020	7 994
Autres mouvements	-19 727	-1 927	-29 023
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	24 550	24 064	26 778
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-38 543	154 500	130 339
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-582 904	-298 474	-371 905
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	576 934	-95 142	110 323
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-31 149	-13 377	48 683
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	-48 386	6 501	-40 910
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-124 048	-245 992	-123 470
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	31 828	-125 285	122 273
<i>Flux liés aux participations (1)</i>	-1 736	19 659	2 733
<i>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</i>	-4 742	-6 706	-15 338
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-6 478	12 953	-12 605
<i>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)</i>	-37 571	-39 802	-41 557
<i>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</i>	-4 825	-4 798	-18 016
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-42 396	-44 600	-59 573
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-17 046	-156 932	50 095
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	383 829	333 734	333 734
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	102 634	106 753	106 753
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	281 195	226 981	226 981
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	366 783	176 802	383 829
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	80 697	86 998	102 634
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	286 086	89 804	281 195
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-17 046	-156 932	50 095

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains et comptes et prêts au jour le jour sains" tel que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts au jour le jour" tel que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2010, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse régionale Brie Picardie s'élève à – 1 736 milliers d'euros, portant notamment sur les opérations suivantes : prise de participation dans CTCAM : 1.086 milliers d'euros.

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse régionale Brie Picardie à ses actionnaires, à hauteur de 38.040 milliers d'euros pour le premier semestre 2010.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

1. *Principes et Méthodes applicables dans le Groupe*

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse régionale Brie Picardie au 30 juin 2010 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisés par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2009 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2010 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2010. Celles-ci portent sur :

- l'amendement annuel visant à améliorer la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 70-2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle ;
- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels ;
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises ;
- l'amendement de la norme IAS 39, issu du règlement du 15 septembre 2009 (CE n° 839/2009), relatif aux éléments éligibles à la couverture et qui apporte notamment des clarifications quant à l'application de la comptabilité de couverture à la composante inflation des instruments financiers ;
- la révision de la norme IFRS 1 issue du règlement du 25 novembre 2009 (CE n° 1136/2009) et l'amendement issu du règlement du 23 juin 2010 (UE n° 550/2010), relatifs à la première adoption des normes internationales ;
- Les amendements annuels visant à améliorer et clarifier 10 normes et 2 interprétations et issus du règlement du 23 mars 2010 (UE n° 243/2010) ;
- l'amendement de la norme IFRS 2, issu du règlement du 23 mars 2010 (UE n° 244/2010), relative aux paiements fondés sur des actions et qui incorpore en s'y substituant les interprétations IFRIC 8 et IFRIC 11 ;
- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe ;
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;

- l'interprétation IFRIC 15 issue du règlement du 22 juillet 2009 (CE n° 636/2009), relative aux contrats de construction de biens immobiliers traités dans les normes IAS 11, contrats de construction, et IAS18, produits des activités ordinaires ;
- l'interprétation IFRIC 17 issue du règlement du 26 novembre 2009 (CE n° 1142/2009), relative à la distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- l'interprétation IFRIC 18 issue du règlement du 27 novembre 2009 (CE n° 1164/2009), relative au transfert d'actifs provenant de clients, et qui ne concerne pas les activités du Groupe.

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

L'application prospective de la révision des normes IAS 27 et IFRS 3 aux opérations d'acquisitions effectives à compter du 1^{er} janvier 2010 entraîne un changement de méthode comptable pour le Groupe. Les principaux points concernent :

- l'évaluation initiale des intérêts minoritaires : elle peut se faire, au choix de l'acquéreur, de deux manières :
 - à la juste valeur à la date d'acquisition ;
 - à la quote-part dans les actifs et passifs identifiables de l'acquise réévalués à la juste valeur.

Cette option est exerçable acquisition par acquisition ;

- les frais d'acquisition : ils ne peuvent plus être activés au sein du goodwill et doivent obligatoirement être comptabilisés en charges en totalité. Dès lors que l'opération a de très fortes probabilités de se réaliser, ils sont enregistrés dans le poste "gains ou pertes nets sur autres actifs", sinon ils sont enregistrés dans le poste "charges générales d'exploitation" ;
- certaines opérations doivent être désormais comptabilisées séparément du regroupement d'entreprises ;
- les modalités de comptabilisation des prises de contrôle par étape ou des cessions partielles entraînant la perte de contrôle ;
- le rattachement des clauses d'ajustement de prix, lorsqu'elles sont des instruments financiers, aux dispositions de la norme IAS 39.

Au cours du 1^{er} semestre 2010, la Caisse régionale Brie Picardie n'a pas effectué d'opération susceptible d'être concernée par ce changement de méthode comptable.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IAS 32, issu du règlement du 23 décembre 2009 (UE n° 1293/2009), relatif au classement des émissions de droit. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1^{er} janvier 2011 ;
- l'amendement des normes IFRS 1 et IFRS 7, issu du règlement du 30 juin 2010 (UE n° 574/2010), relatif à des exemptions de fournir des informations comparatives sur les instruments financiers pour les premiers adoptants. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1^{er} janvier 2011.

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2010.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2009 de la Caisse régionale Brie Picardie et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse régionale Brie Picardie sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. *Périmètre de consolidation – parties liées*

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2010 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10, il n'y a pas de changement par rapport au 31/12/2009

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Sur opérations avec les établissements de crédit	972	1 858	1 247
Sur opérations internes au Crédit Agricole	20 447	44 332	23 266
Sur opérations avec la clientèle	300 725	603 787	304 658
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	472	1 806	1 405
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 266	9 766	5 055
Intérêts courus et échus des instruments de couverture (3)	13 359	35 196	19 408
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	341 241	696 745	355 039
Sur opérations avec les établissements de crédit	-67	-404	-313
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-139 865	-332 847	-184 584
Sur opérations avec la clientèle	-29 967	-43 670	-19 872
Actifs financiers disponibles à la vente	-71	-29	-23
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Sur dettes représentées par un titre	-1 899	-2 741	-2 014
Sur dettes subordonnées	-3 902	-7 994	-4 020
Intérêts courus et échus des instruments de couverture (3)	-13 788	-38 249	-17 389
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées			
Charges d'intérêts	-189 559	-425 934	-228 215

(1) dont 6.449 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2010 contre 13 365 milliers d'euros au 31 décembre 2009 et 6 820 milliers d'euros au 30 juin 2009

(2) dont 2.503 milliers d'euros au 30 juin 2010 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 5.027 milliers d'euros au 31 décembre 2009 et 2 467 milliers d'euros au 30 juin 2009

(3) Au 30/06/2010 comme au 31/12/2009, les charges et produits correspondant au réescompte (intérêts courus et échus, étalement) de l'ensemble des instruments de couverture sont désormais tous rattachés aux lignes "intérêts courus et échus des instruments de couvertures" alors que certains étaient présentés jusqu'ici sur la ligne "résultat de couverture" de la rubrique "gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat" (note 3.3). Le montant net des éléments reclassés est nul au 30/06/2010 et il était nul en 2009.

3.2. Commission nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	626	-1 439	-813	1 550	-2 255	-705	1 251	-1 258	-7
Sur opérations internes au Crédit Agricole	23 651	-12 659	10 992	40 971	-34 351	6 620	20 655	-17 264	3 391
Sur opérations avec la clientèle	26 845	-907	25 938	57 084	-800	56 284	28 292	-33	28 259
Sur opérations sur titres		-190	-190	24	-179	-155		-179	-179
Sur opérations de change			0			0			0
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	3 306	-498	2 808	7 097	-920	6 177	3 891	-532	3 359
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	81 293	-5 534	75 759	165 235	-8 675	156 560	77 971	-4 436	73 535
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	2 946	-375	2 571	5 706	-378	5 328	2 610	-239	2 371
Produits nets des commissions	138 667	-21 602	117 065	277 667	-47 558	230 109	134 670	-23 941	110 729

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	-46	5 759	-3 888
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	3 006	2 549	-3 530
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	232	480	253
Résultat de la comptabilité de couverture	111	1	-1
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 303	8 789	-7 166

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	32 925	32 814	111
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	23 960	8 965	14 995
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures) (1) (2)	8 965	23 849	-14 884
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	71 984	71 984	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	34 836	37 148	-2 312
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	37 148	34 836	2 312
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	104 909	104 798	111

(1) au 30/06/2010, comme au 31/12/2009, les charges et produits réalisés sur les instruments de couverture de portefeuilles de transaction, excepté s'il s'agit de couverture de taux, sont désormais rattachés aux "plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature" (note 3.3) et non plus au "résultat de couverture". Le montant net de ces éléments est nul au 30/06/2010 et au 30/06/2009.

(2) Au 30/06/2010, comme au 31/12/2009, les charges et produits correspondant au réescompte (intérêts courus et échus, étalement) de l'ensemble des instruments de couverture sont désormais tous rattachés aux lignes "intérêts courus et échus des instruments de couvertures" de la rubrique "produits et charges d'intérêt" (note 3.1) alors que certains étaient présentés jusqu'ici en "résultat de couverture". Le montant net des éléments reclassés est nul au 30/06/2010 et au 30/06/2009.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2009		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	730	729	1
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	249	372	-123
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	481	357	124
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	8 596	8 596	0
Variations de juste valeur des éléments couverts			0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	8 596	8 596	0
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	9 326	9 325	1

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2009		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	0	0	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts			0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)			0
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	377	378	-1
Variations de juste valeur des éléments couverts	377		377
Variations de juste valeur des dérivés de couverture		378	-378
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	377	378	-1

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dividendes reçus	25 261	31 580	24 262
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	678	-775	-941
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)		-588	-182
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances		-4 294	-1 349
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	25 939	25 923	21 790

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-48	-93	-42
Autres produits (charges) nets	1 599	1 661	792
Produits (charges) des autres activités	1 551	1 568	750

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Charges de personnel	-80 055	-166 192	-80 696
Impôts et taxes	-5 801	-9 878	-6 157
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-47 435	-89 122	-48 342
Charges d'exploitation	-133 291	-265 192	-135 195

Les charges induites par le projet « NICE » engendrent un surcoût de 3 004K€.

La contribution au fonds de péréquation a fait l'objet d'une charge à payer sur frais de personnel de 105 K€.

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Salaires et traitements	-42 692	-88 395	-44 888
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	-4 431	-9 232	-4 719
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)		-1 314	
Autres charges sociales	-16 641	-35 009	-17 920
Intéressement et participation	-9 375	-18 230	-6 500
Impôts et taxes sur rémunération	-6 916	-14 012	-6 669
Total charges de personnel	-80 055	-166 192	-80 696

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dotations aux amortissements	-6 284	-12 900	-6 343
- immobilisations corporelles	-6 230		
- immobilisations incorporelles	-54		
Dotations aux dépréciations		12	12
- immobilisations corporelles			
- immobilisations incorporelles			
Total	-6 284	-12 888	-6 331

3.8. Coût du risque

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-65 154	-81 413	-40 288
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-56 450	-77 851	-28 481
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	-1 232	-551	-493
Risques et charges	-7 472	-3 011	-11 314
Reprises de provisions et de dépréciations	36 443	43 539	25 663
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	35 655	32 830	21 804
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	80	363	65
Risques et charges	708	10 346	3 794
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-28 711	-37 874	-14 625
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement	-522	-746	-638
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	598	1 422	490
Récupérations sur prêts et créances amortis			
Décotes sur crédits restructurés			
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes	-358	-378	
Coût du risque	-28 993	-37 576	-14 773

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	354	58	15
Plus-values de cession	358	83	17
Moins-values de cession	-4	-25	-2
Titres de capitaux propres consolidés	0	-140	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession		-140	
Gains ou pertes sur autres actifs	354	-82	15

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Charge d'impôt courant	-40 288	-70 889	-26 289
Charge d'impôt différé	2 404	-605	401
Charge d'impôt de la période	-37 884	-71 494	-25 888

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30/06/2010

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	131 326	34,43%	45 216
Effet des différences permanentes			-5 092
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-1 415
Effet de l'imposition à taux réduit			-58
Effet des autres éléments			-767
Taux et charge effectif d'impôt		28,85%	37 884

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2010

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

	gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture		
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Variation de juste valeur		222 519	-295	222 224	
Transfert en compte de résultat		-950		-950	
Variation de l'écart de conversion				0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part du Groupe)	0	221 569	-295	221 274	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (1)	0	221 569	-295	221 274	0
Variation de juste valeur		225 766	-1 152	224 614	
Transfert en compte de résultat		-2 581		-2 581	
Variation de l'écart de conversion				0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2009 (part du Groupe)	0	223 185	-1 152	222 033	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2009 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2009 (1)	0	223 185	-1 152	222 033	0

	gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture		
(en milliers d'euros)					
Variation de juste valeur		-8 923	-1 749	-10 672	
Transfert en compte de résultat		-200		-200	
Variation de l'écart de conversion				0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part du Groupe)	0	-9 123	-1 749	-10 872	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (1)	0	-9 123	-1 749	-10 872	0

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit:

	30-juin-10	31-déc.-09	30-juin-09
Montant brut	-11 032	225 620	223 012
Impôt	160	-3 587	-1 738
Total net	-10 872	222 033	221 274

4. Informations sectorielles

Le secteur d'activité du Crédit Agricole Brie Picardie est celui de la Banque de proximité en France. La clientèle du Crédit Agricole Brie Picardie comprend les particuliers, les agriculteurs, les professionnels, les entreprises et les collectivités locales.

Le Crédit Agricole Brie Picardie commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire et titres), placement d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements. Il distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance vie.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 902	1 506
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	101 868	100 537
Valeur au bilan	103 770	102 043
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	133	192
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	133	192
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	1 769	1 314
Valeur au bilan	1 902	1 506

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	101 868	100 417
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	101 868	100 417
- Actions et autres titres à revenu variable		
Valeur au bilan	101 868	100 417

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	20 957	25 453
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	20 957	25 453

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Titres vendus à découvert		
Dettes représentées par un titre		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	20 957	25 453
Valeur au bilan	20 957	25 453

5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2010			31/12/2009		
	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	717 571	7 854	3 568	664 255	7 066	3 571
Actions et autres titres à revenu variable	63 745	4 723	4 925	50 988	3 026	4 961
Titres de participation non consolidés	801 959	30 925	5 167	813 042	37 590	940
Créances disponibles à la vente						
Créances rattachées	544			235		
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	1 583 819	43 502	13 660	1 528 520	47 682	9 472
Impôts		4 852	2 925		4 110	2 938
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		38 650	10 735		43 572	6 534

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30/06/2010	31/12/2009
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	20 186	6 972
dont comptes ordinaires débiteurs sains	7 840	6 972
dont comptes et prêts au jour le jour sains		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	9 394	14 446
Titres non cotés sur un marché actif		1 356
Autres prêts et créances		
Total	29 580	22 774
Créances rattachées	60	101
Dépréciations		
Valeur nette	29 640	22 875
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	280 398	274 807
Comptes et avances à terme	829 968	830 349
Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts subordonnés	54 100	54 241
Total	1 164 466	1 159 397
Créances rattachées	20 808	28 388
Dépréciations		
Valeur nette	1 185 274	1 187 785
Valeur au bilan	1 214 914	1 210 660

Prêts et créances sur la clientèle

	30/06/2010	31/12/2009
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	12 373	10 152
Autres concours à la clientèle	14 542 605	14 026 196
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	90 400	90 400
Titres non cotés sur un marché actif	5 415	5 415
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	219 923	203 381
Comptes ordinaires débiteurs	103 904	93 866
Total	14 974 620	14 429 410
Créances rattachées	123 948	134 851
Dépréciations	365 248	351 114
Valeur nette	14 733 320	14 213 147
Opérations de location financement		
Location financement immobilier		
Location financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Total	0	0
Créances rattachées		
Dépréciations		
Valeur nette	0	0
Valeur au bilan	14 733 320	14 213 147

Créances apportées en garantie :

Au cours du 1^{er} semestre 2010, la Caisse régionale Brie Picardie a apporté 4.400.514 K€ de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 4.163.621 K€ au 31/12/2009. La Caisse régionale Brie Picardie conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, la Caisse régionale Brie Picardie a apporté :

- 1.767.108 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque Centrale Européenne, contre 1.689.601 K€ au 31/12/2009 ;
- 764.368 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 790.355 K€ au 31/12/2009 ;
- 533.874 K€ de créances dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole aux refinancements accordés par Crédit Agricole Covered Bonds, contre 312.854 K€ au 31/12/2009 ;
- 1.335.164 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 1.370.812 K€ au 31/12/2009.

**Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique
(hors opérations internes au Crédit Agricole)**

	30/06/2010			
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administrations centrales	902			902
Etablissements de crédit	29 580			29 580
Institutions non établissements de crédit	1 438 968	2 379	1 452	1 437 516
Grandes entreprises	2 869 963	108 232	73 867	2 796 096
Clientèle de détail	10 664 787	199 005	142 781	10 522 006
Total *	15 004 200	309 616	218 100	14 786 100
Créances rattachées nettes				76 350
Dépréciations sur base collective				-99 490
Valeurs au bilan				14 762 960

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 7.160 milliers d'euros

	31/12/2009			
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administrations centrales	927			927
Etablissements de crédit	22 774			22 774
Institutions non établissements de crédit	1 566 795	3 714	2 258	1 564 537
Grandes entreprises	2 644 889	99 421	67 500	2 577 389
Clientèle de détail	10 216 799	191 972	136 422	10 080 377
Total *	14 452 184	295 107	206 180	14 246 004
Créances rattachées nettes				87 123
Dépréciations sur base collective				-97 105
Valeurs au bilan				14 236 022

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 55.813 milliers d'euros

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

	31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2010
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	351 114		60 916	-46 780		-2	365 248
dont dépréciations collectives	97 105		2 858	-473			99 490
Opérations de location financement							0
Titres détenus jusqu'à l'échéance							0
Actifs financiers disponibles à la vente	2 672			-68			2 604
Autres actifs financiers	3						3
Total des dépréciations d'actifs financiers	353 789	0	60 916	-46 848	0	-2	367 855

5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts		
dont comptes ordinaires créditeurs	31	31
dont comptes et emprunts au jour le jour	9 406	14 454
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Sous-total	9 437	14 485
Dettes rattachées	29	47
Total	9 466	14 532
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	2 121	553
Comptes et avances à terme	10 368 899	10 412 949
Sous-total	10 371 020	10 413 502
Dettes rattachées	43 631	51 918
Total	10 414 651	10 465 420
Valeur au bilan	10 424 117	10 479 952

Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Comptes ordinaires créditeurs	3 145 322	3 122 256
Comptes d'épargne à régime spécial	58 793	54 438
Autres dettes envers la clientèle	908 294	968 201
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et récessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Total	4 112 409	4 144 895
Dettes rattachées	18 860	29 432
Valeur au bilan	4 131 269	4 174 327

5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	50	53
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	981 346	338 889
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Total	981 396	338 942
Dettes rattachées	328	260
Valeur au bilan	981 724	339 202
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	163 487	167 366
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1	4
Dépôt de garantie à caractère mutuel	173	173
Titres et emprunts participatifs		
Total	163 661	167 543
Dettes rattachées	3 570	614
Valeur au bilan	167 231	168 157

5.7. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2010
Valeur brute	4 574		52			53	4 679
Amortissements et dépréciations	-2 639		-48			160	-2 527
Valeur au bilan	1 935	0	4	0	0	213	2 152

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2010
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	279 001		5 238	-441		-53	283 745
Amortissements & Dépréciations (1)	-190 898		-6 230	405		-160	-196 883
Valeur au bilan	88 103	0	-992	-36	0	-213	86 862
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	16 375		40				16 415
Amortissements & Dépréciations	-13 640		-54				-13 694
Valeur au bilan	2 735	0	-14	0	0	0	2 721

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

5.9. Provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2009	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2010
Risques sur les produits épargne logement	16 240		3 790					20 030
Risques d'exécution des engagements par signature	1 824		1 232		-80			2 976
Risques opérationnels	19 024		589	-978	-589			18 046
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 370		810					2 180
Litiges divers	15 454		3 551	-51	-399			18 555
Participations	1 099		273		-2		20	1 390
Restructurations								0
Autres risques	8 853		4 863	-341	-47		-20	13 308
Total	63 864	0	15 108	-1 370	-1 117		0	76 485

Provision épargne logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 582 813	1 530 000
Ancienneté de plus de 10 ans	816 501	817 000
Total plans d'épargne-logement	2 399 314	2 347 000
Total comptes épargne-logement	421 698	428 000
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	2 821 012	2 775 000

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2010 pour les données au 30 juin 2010 et à fin novembre 2009 pour les données au 31 décembre 2009, et hors prime d'état

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :	73 656	80 000
Comptes épargne-logement :	161 250	168 230
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	234 906	248 230

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	3 990	1 550
Ancienneté de plus de 10 ans	7 250	6 300
Total plans d'épargne-logement	11 240	7 850
Total comptes épargne-logement	8 790	8 390
Total provision au titre des contrats épargne-logement	20 030	16 240

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

5.10. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2010

Au 30 juin 2010, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	16 908 614
Dont part du Public	15 641 335
Dont part Crédit Agricole S.A.	396 180
Dont part Auto-détenue	871 099
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	13 591 547
Dont part du Public	
Dont part Crédit Agricole S.A.	13 591 547
Parts sociales	24 956 540
Dont 91 Caisses Locales	24 956 515
Dont 24 administrateurs de la CR	24
Dont Crédit Agricole S.A.	1
TOTAL	55 456 701

La valeur nominale des titres est de 5 € et le montant total du capital est 277.283.505 €

➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2009, l'Assemblée générale de la Caisse régionale Brie Picardie a approuvé le versement d'un dividende net par part sociale de 0,175 euros.

Dividendes

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2007	1,10	1,10	0,20
2008	1,11	1,11	0,20
2009	1,16	1,16	0,175

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 38.040 milliers d'euros.

6. Engagements de financement et de garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Engagements donnés		
Engagements de financement	2 224 736	2 148 372
. Engagements en faveur d'établissements de crédit		
. Engagements en faveur de la clientèle	2 224 736	2 148 372
Ouverture de crédits confirmés	1 499 843	1 297 585
- Ouverture de crédits documentaires	2 573	1 598
- Autres ouvertures de crédits confirmés	1 497 270	1 295 987
Autres engagements en faveur de la clientèle	724 893	850 787
Engagements de garantie	212 429	272 758
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	976	239
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	635	222
Autres garanties	341	17
. Engagements d'ordre de la clientèle	211 453	272 519
Cautions immobilières	81 716	13 032
Garanties financières		122 130
Autres garanties d'ordre de la clientèle	129 737	137 357
Engagements reçus		
Engagements de financement	300 152	152
. Engagements reçus d'établissements de crédit	300 152	152
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	3 422 201	3 209 304
. Engagements reçus d'établissements de crédit	990 902	929 784
. Engagements reçus de la clientèle	2 431 299	2 279 520
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	831 047	800 814
Autres garanties reçues	1 600 252	1 478 706

7. Reclassements d'instruments financiers

Conformément à l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008, il est autorisé d'opérer les reclassements suivants :

- des catégories « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés à la date de transfert (notamment actif financier non coté sur un marché actif) ;
- dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « actifs financiers disponibles à la vente » ou « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés à la date de transfert pour chacun de ces deux postes.

- **Reclassements effectués par la Caisse régionale Brie Picardie**

Comme les exercices précédents, la Caisse régionale Brie Picardie n'a pas opéré en 2010 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

(en millions d'euros)	30/06/2010		31/12/2009	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 214 914	1 214 914	1 210 660	1 210 660
Prêts et créances sur la clientèle	14 733 320	14 733 320	14 213 147	14 213 147
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	186 781	191 921	185 321	188 318
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédits	10 424 117	10 424 117	10 479 952	10 479 952
Dettes envers la clientèle	4 131 269	4 131 269	4 174 327	4 174 327
Dettes représentées par un titre	981 724	981 724	339 202	389 202
Dettes subordonnées	167 231	167 231	168 157	168 157

Pour les lignes où la valeur de marché estimée n'est pas disponible, la valeur comptable a été utilisée.

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

(en milliers d'euros)	Total 30/06/2010	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2009	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 902	133	1 769	0	1 506	192	1 314	0
Créances sur les établissements de crédit	0				0			
Créances sur la clientèle	0				0			
Valeurs reçues en pension	0				0			
Titres reçus en pension livrée	0				0			
Titres détenus à des fins de transaction	133	133	0	0	192	192	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	133	133			192	192		
Actions et autres titres à revenu variable	0				0			
Instruments dérivés	1 769		1 769		1 314		1 314	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	101 868	0	101 868	0	100 537	0	100 537	0
Créances sur la clientèle	0				0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0				0			
Valeurs reçues en pension	0				0			
Titres reçus en pension livrée	0				0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	101 868	0	101 868	0	100 537	0	100 537	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	101 868		101 868		100 537		100 537	
Actions et autres titres à revenu variable	0				0			
Actifs financiers disponibles à la vente	1 583 819	705 212	878 607	0	1 528 520	637 847	887 888	2 785
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	718 036	682 241	35 795		664 490	629 164	35 326	
Actions et autres titres à revenu variable	865 783	22 971	842 812		864 030	8 683	852 562	2 785
Créances disponibles à la vente	0				0			
Instruments dérivés de couverture	0				35 283		35 283	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 687 589	705 345	982 244	0	1 665 846	638 039	1 025 022	2 785

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 30/06/2010	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2009	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	20 957	0	20 957	0	25 453	0	25 453	0
Titres vendus à découvert	0				0			
Titres donnés en pension livrée	0				0			
Dettes représentées par un titre	0				0			
Dettes envers la clientèle	0				0			
Dettes envers les établissements de crédit	0				0			
Instruments dérivés	20 957		20 957		25 453		25 453	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0				0			
Instruments dérivés de couverture	44 137		44 137		27 964		27 964	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	65 094	0	65 094	0	53 417	0	53 417	0

9. Evénements postérieurs à fin de la période intermédiaire et faits significatifs sur la période

La Caisse régionale Brie Picardie n'a pas constaté d'événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaire.

Le protocole d'accord concernant la construction du système d'information unique à vocation nationale « NICE », a été signé le 18 février 2010. Ce qui a donné naissance à deux GIE qui seront les piliers de cette transformations : CA Technologies et CA Services.

Les premières Caisses régionales vont migrer vers ce nouveau système d'information au premier semestre 2011, la migration des autres Caisses régionales, dont la Caisse régionale Brie Picardie fait partie, est prévue au premier semestre 2012.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2010

Le périmètre de consolidation de la Caisse régionale Brie Picardie est composé de la Caisse régionale seule, 91 caisses locales et 2 filiales (Immobilière de Picardie, Société Picarde de développement).

Liste des filiales et fonds dédiés	Pays d'implantation	Méthode de consolidation au 30/06/2010
S.A. Immobilière de Picardie	France	Intégration globale
SARL Société Picarde de Développement	France	Intégration globale

Les 91 caisses locales comprises dans le périmètre de consolidation sont : AUXILIAIRE, VAL D'EUROPE, BRAY SUR SEINE, BRIE COMTE ROBERT, GATINAIS SUD, COULOMMIERS, CRECY LA CHAPELLE, DAMMARTIN EN GOELE, DONNEMARIE, CHAPELLE LA REINE ,FERTE GAUCHER, FERTE SS JOUARRE, LAGNY SUR MARNE, LIZY SUR OURCQ, LORREZ LE BOCAGE, MEAUX, MELUN, MONTEREAU, MORET SUR LOING, NANGIS, NEMOURS, PROVINS, REBAIS, ROZAY EN BRIE, TOURNAN EN BRIE, MORMANT , CHATELET FONTAINEBLEAU, ACHEUX, AILLY, BERNAVILLE, AIRAINES, CONTY, CORBIE, DOMART, DOULLENS, ESCARBOTIN, GAMACHES, HORNOY, MONTDIDIER, MOREUIL, CRECY, OISEMONT, POIX, ROSIERES, ROYE, SAINT RIQUIER, RUE, SAINT VALERY, VILLERS BRETONNEUX, ALBERT, BRAY, CHAULNES, COMBLES, HAM, NESLE, PERONNE, ROISEL, AMIENS, ABBEVILLE, VILLERS BOCAGE, UNISOMME, FORMERIE, ATTICHY, AUNEUIL, BEAUVAIS NIVILLERS, BRETEUIL, CHAUMONT, COUDRAY, CREIL, FROISSY, CREPY EN VALOIS, CREVECOEUR, LIANCOURT, MARSEILLE EN BEAUVAISIS, MERU, MOUY, NANTEUIL LE HAUDOUIN, NEUILLY EN THELLE, NOAILLES, GRANDVILLERS, NOYON, PONT STE MAXENCE, RESSONS, RIBECOURT, ST JUST EN CHAUSSEE, SENLIS, SONGEONS, VEXIN, CHANTILLY, GUISCARD, UNI OISE.

8 • Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Aux Sociétaires
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie
500, rue Saint-Fuscien
80000 Amiens

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans un contexte de crise économique et financière. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations comptables d'applications obligatoires à compter du 1er janvier 2010.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 30 juillet 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Eric Bulle
Associé

Mazars
Franck Boyer
Associé

9 • Déclaration du responsable

Déclaration du responsable du rapport financier semestriel de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Brie Picardie

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Amiens, le 30 juillet 2010

Le Directeur Général

Patrick Clavelou